

BULLETIN DE CONJONCTURE RÉGIONALE

R
É
G
I
O
N
A
L
D
E
B
R
E
T
A
G
N
E



Collection du Musée de Rennes - Vue du port de Vieux

Centre Régional d'Etudes et de Formation Economiques
9, rue Jean-Macé - Rennes

CENTRE RÉGIONAL D'ÉTUDES ET DE FORMATION ÉCONOMIQUES

(Association déclarée selon la loi de 1901)

9, rue Jean-Macé - RENNES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(art. 8 des Statuts)

1 - Représentants des organismes de recherche et d'expansion économique

MM. MEYNIER, Professeur honoraire des Universités ;

FREVILLE, Professeur honoraire des Universités ;

KRIER, Directeur de la Faculté des Sciences économiques et d'Economie appliquée à la gestion ;

BROWN, Directeur de la Station d'Economie rurale de Rennes (I.N.R.A.) ;

Mme KRIER, Professeur à la Faculté des Sciences économiques et d'Economie appliquée à la gestion ;

MM. PIERRET, Directeur des services du C.E.L.I.B. ;

FORASTE, Directeur Régional de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques ;

CHAMPAUD, Président de l'Université de Rennes ;

PHILIPPONNEAU, Président de l'U.E.R. de Géographie et d'Aménagement de l'Espace.

2 - Représentants des diverses catégories professionnelles des associés

MM. BODIN, Président d'honneur de la Société de Développement Régional de la Bretagne ;

BRAND, Président de la Chambre Régionale des Métiers ;

CHAFFOT, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes ;

CHARLES, Président de la Chambre Départementale d'Agriculture des Côtes du Nord

CHAUVIN, Président de l'Union du Commerce de Rennes ;

LE MEUR, Délégué Régional de la Confédération Générale des Cadres ;

LE PRINCE, Membre du Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables et des Experts Agréés ;

PLESSE, Société de Développement Régional de la Bretagne ;

ROBERT, Président de l'Union Patronale du Bâtiment de Rennes.

BUREAU

Président : M. BODIN.

Vice-Présidents : MM. FORASTE et MEYNIER.

Secrétaire Général : M. KRIER.

Trésorier : M. PLESSE

Président d'honneur : M. RENAUX

Membre d'honneur : M. HOUIN

ADHESIONS

Membre d'honneur cotisation de 600 F

Membre bienfaiteur cotisation de 200 F

Membre titulaire cotisation de soutien : 60 F

cotisation ordinaire : 30 F

Tous les adhérents reçoivent le service du Bulletin de Conjoncture Régionale (périodicité trimestrielle). Les versements peuvent être effectués par chèque bancaire à l'ordre du C.R.E.F.E. ou au compte de C.C.F. du C.R.E.F.E. : Rennes n° 97 - 52.

Prix au numéro : 9 F Franco de port : 10 F

La reproduction des articles parus dans le Bulletin est autorisée, sous réserve de l'indication de la source.

SOMMAIRE

Le développement façade atlantique : pour la

par
Doct.

- LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE LA FAÇADE ATLANTIQUE : SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES POUR LA FIN DU XX^{ème} SIECLE. (3^{ème} PARTIE).

Par Jean Louis CEPPE

- L'ENDETTEMENT DES AGRICULTEURS EN ILLE & VILAINE. (1^{ère} PARTIE).

Par Yves LEON et Pierre RAINELLI

- LA CONJONCTURE ECONOMIQUE BRETONNE

Par Jacques KERGOAT

III. - LES STRATEGIES DU DEV ET DU TRAFIC PORTU

Le premier article (*) analysait la situation des échanges et du trafic portuaire dans les régions façade atlantique. Le deuxième article (**) près des faits porteurs d'avenir susceptibles d'influer l'avenir économique de la façade atlantique au cours des trente prochaines années.

Cette troisième et dernière étude applique les séquences de ces «tendances lourdes» au développement des échanges extérieurs et du trafic portuaire dans l'ensemble des régions qui composent la façade atlantique.

Publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

CENTRE RÉGIONAL D'ÉTUDES ET DE FORMATION ÉCONOMIQUES

(Association déclarée selon la loi de 1901)

9, rue Jean-Macé - RENNES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(art. 8 des Statuts)

1 - Représentants des organismes de recherche et d'expansion économique

MM. MEYNIER, Professeur honoraire des Universités ;

FRÉVILLE, Professeur honoraire des Universités ;

KRIER, Directeur de la Faculté des Sciences économiques et d'Économie appliquée à la gestion ;

BROWN, Directeur de la Station d'Économie rurale de Rennes (I.N.R.A.) ;

Mme KRIER, Professeur à la Faculté des Sciences économiques et d'Économie appliquée à la gestion ;

MM. PIERRET, Directeur des services du C.E.L.I.B. ;

FORASTE, Directeur Régional de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques ;

CHAMPAUD, Président de l'Université de Rennes ;

PHILIPPONNEAU, Président de l'U.E.R. de Géographie et d'Aménagement de l'Espace.

2 - Représentants des diverses catégories professionnelles des associés

MM. BODIN, Président d'honneur de la Société de Développement Régional de la Bretagne ;

BRAND, Président de la Chambre Régionale des Métiers ;

CHAFFOT, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes ;

CHARLES, Président de la Chambre Départementale d'Agriculture des Côtes du Nord

CHAUVIN, Président de l'Union du Commerce de Rennes ;

LE MEUR, Délégué Régional de la Confédération Générale des Cadres ;

LE PRINCE, Membre du Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables et des Experts Agrés ;

PLESSE, Société de Développement Régional de la Bretagne ;

ROBERT, Président de l'Union Patronale du Bâtiment de Rennes.

BUREAU

Président : M. BODIN.

Vice-Présidents : MM. FORASTE et MEYNIER.

Secrétaire Général : M. KRIER.

Trésorier : M. PLESSE

Président d'honneur : M. RENAUX

Membre d'honneur : M. HOVIN

ADHESIONS

Membre d'honneur cotisation de 600 F
Membre bienfaiteur cotisation de 200 F

Membre titulaire cotisation de soutien : 60 F
cotisation ordinaire : 30 F

Tous les adhérents reçoivent le service du Bulletin de Conjoncture Régionale (périodicité trimestrielle). Les versements peuvent être effectués par chèque bancaire à l'ordre du C.R.E.F.E. ou au compte de C.C.P. du C.R.E.F.E. : Rennes n° 97 - 52.

Prix au numéro : 9 F Franco de port : 10 F

La reproduction des articles parus dans le Bulletin est autorisée, sous réserve de l'indication de la source.

PUBLICATION C.R.E.F.E.

COMMERCE ET CENTRE DE VILLE APPLICATION A LA VILLE DE RENNES - 1954 - 1973 -

Par Yves NEGRO

Docteur en Économie et Administration des Entreprises

*
*
*

I - EVOLUTION DE L'APPAREIL COMMERCIAL DU CENTRE DE LA VILLE DE RENNES DE 1954 A 1973

Fondée à la fois sur l'analyse par quartier et par type de produit, cette étude permet de fixer l'évolution de l'appareil tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif.

II - ANALYSE DES CRITERES DE L'ATTRACTION COMMERCIALE DU CENTRE DE LA VILLE

Cette seconde partie permet, grâce à un sondage, de mettre en évidence les composantes de l'attractivité de l'appareil commercial au moment de l'achat.

III - LA FONCTION COMMERCIALE DU CENTRE DE LA VILLE DE RENNES SELON LES CONSOMMATEURS

Il s'agit pour cette troisième partie de la présentation et de l'analyse des résultats d'une enquête qui a porté sur l'ensemble de l'agglomération Rennaise. Les comportements d'achat, l'attraction et l'adaptation du centre-ville sont les principaux sujets traités.

*
*
*

Prix : 30 F + Port

S'adresser au C.R.E.F.E. - 9, Rue Jean-Macé, 35000 RENNES - TEL (99) 35-05-08

287 pages + Annexes

PUBLICATIONS DES REVUES D'ECONOMIE REGIONALE

REVUE ECONOMIQUE DU SUD-OUEST (22ème année, n° 4 - 1973, Revue trimestrielle)

Travaux de l'I.E.R.S.O., série économique, Avenue de la Pallière, 33600 PESSAC

Directeur : J. LAJUGIE

F. MIMIAQUE : Estimation des fréquences de différents types d'effet Condorcet.

J.M. ROUSSEAU : Partition de classement.

G.E.T.I.S. : La structure socio-professionnelle des villes des pays de l'Adour.

A. MAXIMIN : Problèmes méthodologiques des coûts de la croissance urbaine.

B. LAVAL : La demande de formation en cours de carrière (Agents de maîtrise et techniciens).

P. BACHOC, M. DUMAS : Etude socio-économique de la zone de chalandrie de Périgueux : évaluation d'un futur centre commercial.

Chronique du Comité d'Expansion Aquitaine.

REVUE DE L'ECONOMIE DU CENTRE-EST (16ème année, n° 61 - 1974, Revue trimestrielle)

Institut d'Économie Régionale Bourgogne - Franche-Comté, 4, Bd Gabriel, 21000 DIJON

Directeur : J.C. EICHER

J.M. CARRE : Ce que coûte un diève à ses parents.

C. CHETCUTI : Aspects de l'évolution récente de l'emploi en Côte d'Or.

B. FUSTIER : Description des flux d'immigration.

Le développement industriel et portuaire de la façade atlantique : situation actuelle et perspectives pour la fin du XXème siècle

par Jean-Louis CEPPE
Docteur ès-Sciences Économiques

III. — LES STRATEGIES DU DEVELOPPEMENT DES ECHANGES EXTERIEURS ET DU TRAFIC PORTUAIRE DE LA FACADE ATLANTIQUE

Le premier article (*) analysait la situation actuelle des échanges et du trafic portuaire dans les régions de la façade atlantique. Le deuxième article (**) présentait des « faits porteurs d'avenir » susceptibles d'influencer l'avenir économique de la façade atlantique au cours des trente prochaines années.

Cette troisième et dernière étude applique les conséquences de ces « tendances lourdes » au développement des échanges extérieurs et du trafic portuaire relatifs à l'ensemble des régions qui composent la façade atlantique.

On trouvera donc un ensemble de prévisions qui correspondent aux hypothèses décrites dans le deuxième article au sujet du développement économique des économies nationales.

Avant d'établir des prévisions de trafic, il importe d'établir une typologie du trafic portuaire qui est à la base des méthodes de prévisions utilisées.

(*) *Bulletin de Conjoncture Régionale* - n° 3 - 1973

(**) *Bulletin de Conjoncture Régionale* - n° 4 - 1973

I. - TYPOLOGIE DU TRAFIC PORTUAIRE

- Le trafic portuaire mondial -

Le rapport Litton évalue le trafic portuaire mondial à 1 722 millions de tonnes en 1966 (*). Les échanges de produits pétroliers représentent 54 % de ce total (935 millions de tonnes) ; les cargaisons de produits solides 46 % (787 millions de tonnes). Ces chiffres montrent l'importance du fret pétrolier dans le trafic portuaire mondial.

- Le trafic portuaire de la C.E.E. -

La C.E.E. compte un trafic de 639 millions de tonnes en 1967. Le trafic pétrolier représente 60 % des importations et 36 % des exportations.

Pour les autres trafics, les produits agricoles et minéraux dominent les importations. A l'exportation, l'essentiel du trafic est composé de produits manufacturés, de produits métallurgiques et de produits agricoles.

- Le trafic portuaire de la France -

Le trafic pétrolier représente 66 % du trafic total qui s'élevait à 167 millions de tonnes en 1968. D'une statistique plus détaillée, élaborée par produits, nous

extrayons les données suivantes. Les sources essentielles du trafic portuaire (tonnage supérieur à 6 millions de tonnes) sont : l'agriculture, la sidérurgie, les industries agricoles et alimentaires.

Les secteurs où le trafic est compris entre 1 et 5 millions de tonnes par an sont : la chimie, les combustibles minéraux solides, les matériaux de construction, la métallurgie des non ferreux, le bois, les industries des métaux, le papier et les engrais.

Les secteurs où le trafic est inférieur à 1 million de tonnes par an sont : l'habillement, le textile et le cuir, les industries diverses et le verre.

- Le trafic portuaire de la façade atlantique -

En 1968, la façade atlantique (**) compte un trafic total de 26 millions de tonnes, ce qui représente 15,6 % du trafic total de la France.

(*) Rapport LITTON : «Prévisions concernant la demande de transport portuaire et la technologie» - Ministère des transports des U.S.A., 1968 (400 pages).

(**) La façade atlantique, définie dans le premier article, regroupe six régions de programme : Bretagne, Pays de la Loire - Poitou Charentes, Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées.

TABLEAU n° 1

TRAFIC PORTUAIRE SUR LA FAÇADE ATLANTIQUE EN 1968

	Entrées	%	Sorties	%	TOTAL	%
Produits agricoles et animaux vivants	1 061	5,61	2 662	23,62	2 862	10,50
Denrées alimentaires et fourrages	1 199	6,34	262	3,72	1 460	5,65
Combustibles minéraux solides	655	3,46	22	0,31	676	2,62
Produits pétroliers	13 200	69,81	3 044	43,27	16 244	62,88
Minerais et déchets pour métallurgie	263	1,07	44	0,63	306	1,17
Produits métallurgiques	137	0,72	133	1,90	270	1,05
Minéraux bruts ou manufacturés, matériaux de construction	505	2,67	1 347	19,15	1 848	7,15
Engrais	1 529	8,10	241	3,43	1 770	6,85
Produits chimiques	333	1,76	134	1,90	466	1,80
Machines, véhicules, objets manufacturés, transactions spéciales	87	0,46	146	2,07	233	0,90
TOTAL	18 909	100 %	7 035	100 %	25 835	100 %

Par rapport à celui de la France, la structure du trafic sur la façade atlantique se caractérise en valeur relative :

- par une part plus faible du trafic pétrolier ;
- par une part très faible des produits métallurgiques, des combustibles minéraux solides et des produits industriels manufacturés ;
- par une part plus importante de la chimie, des engrais, des minéraux bruts et manufacturés et matériaux de construction, des denrées alimentaires, des fourrages, des produits agricoles et des animaux vivants.

Les sources essentielles du trafic sur la façade atlantique sont, par ordre décroissant d'importance :

- le pétrole : 62,8 %
- les produits agricoles et animaux vivants : 10,1 %
- les minéraux et matériaux de construction : 7,1 %
- les denrées alimentaires et les fourrages : 5,6 %

Il faut également signaler les combustibles minéraux solides et les produits chimiques. Chacun des autres postes compte moins de 1 % du trafic total.

De 1954 à 1968, le trafic total de la façade atlantique est passé de 10 à 26 millions de tonnes. A l'importation, les principaux accroissements résultent des hydrocarbures, des engrais et du bois. La progression des exportations est surtout due aux produits pétroliers, au soufre et aux engrais.

L'analyse des statistiques au niveau du monde, de la C.E.E. de la France et de la façade permet de mettre en évidence l'importance du trafic pétrolier dans le trafic total. La nature des principaux trafics apparaît la même dans les différents cas étudiés. Seule peut différer la plus ou moins grande importance de tel trafic par rapport au total.

II. - METHODOLOGIE DE LA PREVISION DU TRAFIC PORTUAIRE

Des méthodes de prévision du trafic portuaire ont été utilisées aux U.S.A., en Europe et en France. Ces méthodes ne sont pas toutes directement applicables au cas de la façade atlantique ; il faut passer d'une méthode de prévision souvent nationale, à des prévisions régionales, ce qui suppose d'innover et de proposer des méthodes nouvelles. Nous allons commencer par exposer brièvement les diverses méthodes utilisées.

- Le rapport LITTON -

Le rapport Litton a été réalisé à la demande du Ministère des transports des U.S.A. Il explore de nouvelles technologies des transports maritimes et établit des perspectives de trafic portuaire au niveau du monde. Les perspectives de trafic sont établies à partir du schéma suivant :

- observation des taux de croissance de 1951 à 1966 ;
- projection de ces taux dans l'avenir en 1983, en 2 003, en 2 043 ;
- correction des résultats ainsi obtenus en tenant compte :

- des évolutions prévisibles (épuisement des ressources en matières premières des pays riches) ;
- des changements dans la répartition des flux d'échange ;
- des changements dans la répartition des industries entre pays développés et pays sous-développés.

De plus, le rapport Litton définit les perspectives de trafic pour les principales routes commerciales des U.S.A. La méthode employée consiste dans :

- la prolongation des taux de croissance passés ;
- la définition d'une relation entre le trafic d'une route commerciale donnée et le trafic total des U.S.A. ;
- l'incidence sur chaque route commerciale, des changements prévisibles, comme l'épuisement des gisements miniers.

Le rapport Litton étudie de façon très approfondie les principaux changements technologiques à prévoir dans les transports maritimes d'ici l'an 2000. Il en déduit des prévisions concernant l'importance des flottes de navires nécessaires, ce qui permet de recouper les perspectives de trafic.

- Le rapport REGUL (*) -

Le professeur R. REGUL a déposé au congrès de Bruges un rapport où il établit des perspectives de trafic portuaire pour la C.E.E. La première méthode de prévision employée consiste à établir des relations mathématiques entre le trafic portuaire et un certain nombre d'indicateurs de nature économique comme :

(*) R. REGUL : «Future development of maritime transports and its implications on harbour facilities in western Europe» - Congrès de Bruges, 1970 (p. 33 à 72).

- le taux de croissance de la population totale ;
- le prix relatif des importations et exportations ;
- le taux d'expansion du commerce extérieur.

De plus, le professeur REGUL tient compte, dans sa méthode de prévision, d'un certain nombre de données géographiques comme :

- la profondeur des accès ;
- les réserves de terrains portuaires ;
- l'importance des hinterlands.

Cependant, cette méthode présente l'inconvénient de ne pas pouvoir intégrer les changements de structures qui vont s'opérer dans l'avenir, au sein des économies européennes, comme par exemple, les changements dans la localisation des entreprises industrielles. Par ailleurs, la méthode précédente ne permet pas de tenir compte des changements à prévoir dans la répartition du commerce maritime dans le monde.

Aussi, le professeur R. REGUL applique-t-il une seconde méthode. Le volume prévisible des échanges extérieurs de la C.E.E. est lié :

- à l'évolution future du revenu de la C.E.E. ;
- à l'évolution du taux de croissance du produit national brut et de la C.E.E. ;
- et au niveau des prix relatifs des produits échangés.

Les prévisions du trafic portuaire sont établies en utilisant des coefficients d'élasticité des échanges extérieurs par rapport aux prix et aux revenus. L'établissement de ces coefficients repose sur un certain nombre d'hypothèses d'ordre politique et économique :

- l'abolition des barrières douanières au sein de la C.E.E. ;
- l'augmentation des échanges extérieurs sous l'influence du Kennedy Round ;
- l'intensification des relations d'échanges entre la C.E.E. et le reste du monde.

La prévision du trafic portuaire doit tenir compte d'un certain nombre de données objectives et connues, comme :

- les conditions particulières de chaque port (accessibilité, réserves de terrains, degré de saturation...) ;
- les moyens de transport de chaque hinterland ;
- le degré d'industrialisation des régions desservies par les ports.

Cependant, certaines données politiques et certains changements structurels restent difficiles à apprécier. A titre d'exemples, il est possible de citer :

- les changements techniques et les innovations futures ;
- les nouveaux processus de localisation industrielle ;
- le montant des dépenses d'investissement prévues dans un port ;
- les décisions des autorités politiques quant à l'avenir d'un port ;
- l'importance des considérations politiques et sociales dans la décision de création d'équipements en infrastructure.

Ainsi, il apparaît que de multiples paramètres interviennent pour élaborer une prévision du trafic portuaire. Un certain nombre sont quantifiables, mais tous ne peuvent être appréciés avec certitude. Il reste une marge importante d'impondérable.

- L'étude de la Direction des ports et des voies navigables -

La direction des ports et des voies navigables a confié à l'O.T.A.M. la réalisation d'une étude concernant la prévision du trafic portuaire en France en 1975 (*).

La méthode employée part de la définition d'un certain nombre d'indicateurs de l'activité économique et sociale. Certains indicateurs sont globaux comme :

- l'évolution de la population ;
- l'évolution du revenu ;
- les indices de l'activité économique générale.

D'autres indicateurs caractérisent l'évolution d'un secteur comme :

- l'évolution de la production par branche ;
- l'évolution de l'emploi par branche ;
- l'évolution de l'activité financière par secteur.

Les séries d'indicateurs d'évolution économique et sociale sont collectées dans un cadre spatial, celui de l'hinterland théorique du port étudié. L'hinterland théorique d'un port, selon l'O.T.A.M., est l'espace géographique dans lequel ce port peut redistribuer une marchandise à un coût de transport inférieur à celui de n'importe quel autre port.

L'O.T.A.M. établit des corrélations, pour les principales sortes de trafic, entre le trafic du port et l'évolution des indicateurs de l'activité économique et sociale de l'hinterland. Ces corrélations sont établies à partir d'observations passées.

(*) O.T.A.M. : « Cohérence des prévisions des trafics portuaires en France » - Direction des ports et des voies navigables, 1967 - 1969 (Tomes I à III).

Puis l'évolution des séries d'indicateurs est estimée pour les cinq années à venir. Le trafic portuaire en est déduit par l'intermédiaire de la relation mathématique qui lie l'évolution de ces séries et celle du trafic portuaire.

A l'importation, la corrélation entre les indicateurs d'activité et les trafics portuaires est bonne, pour la majorité des secteurs. Aussi, la prévision des importations est obtenue par la méthode suivante :

- estimation de la corrélation passée entre les deux séries ;
- définition de la valeur à venir des indicateurs ;
- estimation des perspectives de trafic à partir de la relation mathématique qui lie les indicateurs et les trafics.

A l'exportation, l'emploi de la méthode précédente ne donne pas de bons résultats si ce n'est pas pour quelques rares secteurs où le coefficient de corrélation est suffisant et la méthode est applicable. Aussi, des perspectives de trafics à l'exportation ont été établies sur la base de renseignements fournis par les ports et à partir de l'avis d'experts qualifiés.

- L'étude des prévisions de trafic du port de Rotterdam (*) -

Le rapport Freedmann a utilisé la méthode suivante pour prévoir le trafic du port de Rotterdam :

- établir l'évolution des tendances passées ;
- extrapoler ces tendances dans l'avenir ;
- déterminer les causes de changement de chaque sorte de trafic, ce qui se traduit par l'établissement d'autres séries de variables explicatives ;

- application à ces séries de la technique de la régression multiple ;
- interview des usagers des ports ;
- constitution d'indicateurs permettant de mesurer les avantages comparatifs du port de Rotterdam par rapport aux autres ports (marché, coût, transport...).

Ce cheminement permet de construire un modèle de croissance à partir duquel une prévision du trafic du port en 1990 a été tirée.

Les analyses précédentes apportent un certain nombre de principes qui constituent la base d'une méthode simplifiée de la prévision du trafic portuaire. Au nombre de ces principes, il semble possible de citer :

- l'utilisation des élasticités prix et revenus des échanges extérieurs ;
- l'établissement d'un système de corrélation multiple entre les indicateurs de l'activité économique et sociale et le trafic portuaire ;
- la prolongation des tendances passées, corrigées en tenant compte des changements prévisibles ;
- les prévisions de trafic élaborées par les ports ;
- les avis d'experts qualifiés ;
- les changements politiques et structurels prévisibles.

Ces principes nous seront utiles afin d'élaborer une méthode simplifiée de prévision des échanges extérieurs et du trafic portuaire applicable à la façade atlantique. C'est tout le problème du passage d'une méthode de prévision nationale à une méthode régionale.

(*) FREEDMAN, FOX, WILBUR, SMITH : « Economic analyses and forecasts of port traffic flows » - Rotterdam Rijmond, 1969 (42 pages).

III.- PREVISION DU TRAFIC PORTUAIRE DE LA FACADE ATLANTIQUE

Il faut distinguer deux niveaux : celui de la prévision des échanges extérieurs et celui du trafic portuaire, car les méthodes employées dans les deux cas sont différentes. L'étude des échanges extérieurs permet de lier, par l'intermédiaire d'une évaluation en termes monétaires, l'économie régionale et l'économie internationale.

Les méthodes de prévision du trafic portuaire se décomposent en deux séries : les méthodes de prévision exogènes qui partent de données extérieures à la façade atlantique et les méthodes de prévision endogènes dont les éléments de prévision résultent de la façade atlantique.

Les perspectives d'échanges extérieurs seront établies en valeur. Ceci permettra de lier l'évolution des échanges extérieurs à celle de l'ensemble de l'économie. Par contre, les perspectives de trafic portuaire seront établies en tonnage.

1 - Les perspectives des échanges extérieurs de la façade atlantique.

Le problème posé consiste à évaluer le volume des échanges extérieurs futurs d'une région. L'analyse est conduite en valeur à partir des propensions à importer et à exporter.

Les échanges extérieurs d'une région se caractérisent par un certain nombre de rapports structurels qui ont une certaine constance dans le temps.

Les symboles employés sont :

M = importations de la région
X = exportations de la région
Y = produit brut de la région.

Dès lors, la propension à importer de la région (M/Y) est la part des importations dans le produit brut de la région. La propension à exporter (X/Y) de la région correspond à la part des exportations dans le produit brut de la région.

La part des échanges extérieurs dans le produit brut est égale aux importations plus les exportations dans le produit brut, soit :

$$\frac{M + X}{Y}$$

La méthode de la structure des échanges extérieurs a donné des résultats intéressants. Cette méthode a été appliquée aux trois hypothèses de développement et d'industrialisation de la façade atlantique, ce qui a permis de prolonger, au plan extérieur, les trois scénarios de développement précédemment décrits (*). Il en est résulté trois hypothèses d'évolution des échanges extérieurs sur la façade atlantique.

Le produit intérieur brut de la façade atlantique est estimé à 112 milliards en 1968. Les statistiques douanières fournissent, pour la même année, la valeur des importations et des exportations de la façade atlantique : 6,4 et 7,9 milliards respectivement. Le rapprochement de ces deux séries de données nous permet de calculer :

- la propension à importer à la façade ($\frac{M}{Y} = 5,7\%$)
- la propension à exporter de la façade ($\frac{X}{Y} = 7,1\%$)
- la part des échanges extérieurs dans le P.N.B. de la façade ($\frac{M+X}{Y} = 12,8\%$)

Il s'agit de prolonger au niveau extérieur les trois scénarios de développement proposés pour la façade atlantique. Cette prolongation se réalisera par l'intermédiaire des propensions à exporter et à importer, telles qu'elles peuvent être estimées pour l'avenir.

- Le scénario spontané -

Le scénario spontané consiste en la prolongation du rythme d'industrialisation observé par le passé. Ainsi, la croissance se réalise sans bouleversement de structures important. Dès lors, l'hypothèse la plus probable consiste dans le maintien dans l'avenir des propensions à importer et à exporter observées en 1968.

Le scénario spontané fournit des prévisions de P.I.B. cohérentes avec les hypothèses de population pour 1985 et 2000. La valeur des échanges extérieurs est fournie en multipliant ces chiffres par les propensions à exporter et à importer en 1968.

Le scénario spontané permet un développement modéré du volume des échanges extérieurs, qui résulte du progrès de l'industrie et du développement du P.I.B.

(*) Bulletin de Conjoncture Régionale - n° 4 - 1973

TABLEAU n° 2

SCENARIO SPONTANE : VALEUR
DES ECHANGES EXTERIEURS

	1968	1985	2000
Produit Intérieur Brut de la Façade	112	260	525
Valeur des importations	6	15	29
Valeur des exportations	8	18	37
Valeur des échanges extérieurs	14	33	66

Unités : milliards de francs

Le rythme d'industrialisation est lent et il ne contraint pas à un déséquilibre de la balance. La propension à exporter restant supérieure à la propension à importer, l'excédent de la balance des paiements s'accroît de façon modérée.

- Le scénario volontaire -

Le scénario volontaire repose sur une hypothèse de forte industrialisation, puisqu'il prévoit la création de 600 000 emplois industriels nouveaux d'ici à 1985, sur la façade atlantique.

De ce fait, la structure de l'activité économique de la façade atlantique se rapprochera en 1985 de celle de la France en 1968. Dès lors, il apparaît logique de penser que les propensions à importer et à exporter de la façade se rapprocheront de celles de la France de 1968, soit :

- une propension à importer égale à 9,32 %
- une propension à exporter de 9,13 %
- et une part des échanges extérieurs dans le P.N.B. de 18,45 % (*)

Le scénario volontaire établit des perspectives de P.I.B. Pour calculer le volume des échanges extérieurs, il suffit de multiplier ces chiffres par les propensions à importer et à exporter précédemment définies.

Le décollage industriel de la façade atlantique entraîne un accroissement important du volume des échanges extérieurs. Mais l'accroissement rapide du nombre des emplois industriels suppose un développement important des importations de matières premières et de biens d'équipement. Il en résulte une élévation importante de la propension à importer plus forte que la propension à exporter. Ainsi, une industrialisation plus rapide conduit pendant un certain temps, à un déficit de la balance des paiements.

TABLEAU n° 3

SCENARIO VOLONTAIRE : VALEUR
DES ECHANGES EXTERIEURS

	1968	1985	2000
Produit Intérieur Brut de la Façade	112	300	700
Valeur des importations	6	28	65
Valeur des exportations	8	27	64
Valeur des échanges extérieurs	14	55	129

Unités : milliards de francs

Une autre hypothèse d'évolution aurait pu être construite, par exemple, à partir de 1985. En effet, à long terme, les effets positifs d'une industrialisation plus rapide se font sentir. Les nouvelles industries augmentent le P.I.B. de la région et permettent un accroissement notable de la propension à exporter. Il peut en résulter, normalement, une absorption progressive du déséquilibre de la balance des paiements ; celle-ci peut même devenir excédentaire.

- Le scénario extrême -

Le scénario extrême offre l'image d'un hyper-développement de la façade atlantique. Nous supposons que les propensions à importer et à exporter seront supérieures, dans l'avenir, à celles de la France en 1968 ($\frac{M}{Y} = 13\%$ et $\frac{X}{Y} = 10\%$).

TABLEAU n° 4

SCENARIO EXTREME : VALEUR
DES ECHANGES EXTERIEURS

	1968	1985	2000
Produit Intérieur Brut de la Façade	112	400	980
Valeur des importations	6	52	127
Valeur des exportations	8	40	98
Valeur des échanges extérieurs	14	92	225

Unités : milliards de francs

(*) L'hypothèse de constance des propensions à importer et à exporter est une hypothèse simplificatrice ; en fait, elles peuvent varier d'ici l'an 2000.

Le très haut niveau d'industrialisation permet un taux de croissance très élevé de la façade atlantique dans l'avenir. L'épargne locale est insuffisante pour financer un tel taux de croissance et il faut faire appel à l'épargne extérieure (M - X).

Ainsi, la recherche d'un taux très élevé d'industrialisation et de développement de la façade n'est possible que s'il est financé par un déséquilibre croissant de la balance des paiements de la façade atlantique ou par l'aide des autres régions françaises. Or, il est démontré qu'un tel déséquilibre doit rester dans les limites tolérables.

On a vu qu'à chaque scénario de développement économique et d'industrialisation de la façade correspond un volume des échanges extérieurs ; plus le produit intérieur brut est grand, plus le volume des échanges extérieurs est important. Un rythme élevé d'industrialisation risque d'entraîner, à court terme, un déséquilibre de la balance des paiements.

Il faut passer d'une analyse en valeur, qui permet de prévoir le volume des échanges extérieurs, à une analyse en tonnage qui cherche à définir le volume du trafic portuaire.

2 - Les perspectives exogènes du trafic portuaire de la Façade atlantique

Ces perspectives sont qualifiées d'exogènes, car la méthode de prévision part de données plus larges que celles propres à la façade atlantique. Cette méthode tend à déduire les flux de trafic portuaire de la façade atlantique à partir du courant des échanges internationaux, européens et français.

- Le trafic de la façade est une partie de celui du monde -

Le rapport Litton définit les perspectives du trafic portuaire au niveau du monde. Or, le trafic de la façade est une partie, à définir, de celui du monde : il existe une relation entre l'évolution du trafic portuaire et celle du P.N.B. Dès lors, le trafic total de la façade atlantique, par rapport au trafic du monde, est proportionnel au poids du P.N.B. de la façade dans le P.N.B. du monde.

Cette méthode peut s'appliquer indifféremment aux trois scénarios de développement. Les prévisions de trafic donnent des résultats comparables en 1985. Mais elles varient fortement en l'an 2000.

TABLEAU n° 3

PREVISIONS DE TRAFIC PORTUAIRE DE LA FAÇADE ATLANTIQUE

	1966	1985	2000
Trafic portuaire du monde *	1 700	4 900	9 800
P.I.B. de la façade/P.N.B. de monde			
Scénario spontané	0,87 %	0,98 %	0,97 %
Scénario volontaire	0,87 %	1,20 %	1,30 %
Scénario extrême	0,87 %	1,30 %	1,81 %
Trafic de la façade			
Scénario spontané	26	48	95
Scénario volontaire	26	59	127
Scénario extrême	26	73	177

* Source : Rapport Litton (unités de trafic portuaire : millions de tonnes)

- Le trafic de la façade atlantique est une partie du trafic de la C.E.E. -

Le professeur R. REGUL dans son rapport présenté au Congrès de Bruges de 1970, fournit des prévisions du trafic portuaire futur de la C.E.E. Selon lui, il devrait passer de 638 millions de tonnes en 1968 à 1 300 millions en 1980 et à 2 150 millions de tonnes en 1990.

Ces prévisions permettent de mettre en évidence un accroissement de trafic de l'ordre de 1 522 millions de tonnes de 1968 à 1990, soit un accroissement moyen de 69 millions de tonnes par an.

Actuellement, trois façades maritimes se partagent l'essentiel du trafic de la C.E.E. Il s'agit du Northern Range (430 millions de tonnes de trafic en 1968), de la façade méditerranéenne et adriatique (220 millions de tonnes). A côté de ces deux systèmes portuaires importants, la façade atlantique a un trafic de 26 millions de tonnes en 1968.

Il est intéressant d'étudier les perspectives de développement de ces diverses façades, afin d'essayer de voir comment elles peuvent se répartir les accroissements de trafic.

Or, une étude sur le port de Rotterdam nous enseigne que son trafic pourrait tripler d'ici 1990, passant de 200 millions en 1970 à 600 millions de tonnes. Ces prévisions sont optimistes si l'on tient compte du phénomène de saturation des ports de la Mer du Nord déjà évoqué (*).

Nous retenons cette hypothèse de triplement du trafic d'ici 1990 et nous l'appliquons à l'ensemble du northern range. Ceci constitue une hypothèse très optimiste, du fait que le trafic de Rotterdam est partiellement pris sur les ports concurrents du Northern Range et parce que les ports de la Mer du Nord donnent des signes de saturation. Il en résulte un trafic de 1 300 millions de tonnes en 1990 pour le Northern Range.

Si nous faisons la même hypothèse optimiste de triplement pour le trafic de la façade méditerranéenne et adriatique, nous obtenons un trafic de 660 millions de tonnes en 1990.

Malgré ces hypothèses favorables, il reste encore 190 millions de tonnes en 1990. Ce trafic devrait aller, normalement, à la façade atlantique. Un tel trafic justifie à lui seul l'équipement d'un port de la taille de Rotterdam. Ceci donne une idée des perspectives très importantes à attendre du développement du trafic portuaire sur la façade atlantique.

Or, la façade atlantique dispose de réserves de terrains en quantité suffisante pour faire face à un accroissement important du trafic portuaire. Selon une étude non exhaustive du professeur A. VIGARIE, les réserves de terrains à vocation portuaire de la C.E.E. peuvent être estimées à 55 000 hectares (**).

Or, les ports de la façade atlantique représentent environ 20 % de ce total. En particulier les réserves de terrains à vocation portuaire dans les estuaires de la Loire et de la Garonne supportent la comparaison avec celles des plus grands ports européens (***)

- Le trafic de la façade est une partie du trafic de la France -

Le VIème Plan fournit des prévisions de trafic portuaire pour 1975. Celles-ci sont résumées dans le tableau 7. Il semble logique de penser que la façade atlantique prendra une part de ce trafic proportionnelle au poids de son P.I.B. dans le P.I.B. de la France ou de sa population dans la population de la France.

De 1969 à 1975, le trafic portuaire total de la France devrait passer de 149 à 252 millions de tonnes, soit une augmentation de 103 millions de tonnes. Si

l'on admet que la part du P.I.B. de la façade dans le P.I.B. de la France est de 22 % en 1975, il semble possible de penser à un accroissement du trafic de 22 millions de tonnes sur la façade atlantique. Ainsi, le trafic total de la façade atlantique passerait de 26 millions de tonnes en 1968 à 48 millions de tonnes en 1975.

Les méthodes de prévision exogène du trafic portuaire de la façade donnent un certain nombre de résultats qu'il y aura lieu d'apprécier par la suite. Il est intéressant de les comparer avec ceux fournis par les méthodes de prévision endogène.

3 - Les perspectives endogènes du trafic portuaire de la façade atlantique

Ces perspectives sont qualifiées d'endogènes car elles sont établies à partir de données propres à la façade atlantique. Il en résulte que les influences nationales et internationales sont moins intégrées dans les résultats de prévisions.

1 - EXTRAPOLATION DES TENDANCES PASSES

De 1954 à 1969, le trafic portuaire de la façade atlantique est passé de 10 à 29 millions de tonnes. Si l'on extrapole cette tendance selon une progression arithmétique, le trafic prévu sera de :

- 29 millions de tonnes en 1969
- 46 millions de tonnes en 1985
- 66 millions de tonnes en 2000

Il s'agit donc d'une hypothèse basse.

Par contre, si l'on extrapole selon une progression géométrique (taux d'accroissement constant proche de 7 % par an), ce qui semble mieux adapté à nos séries de chiffres observés pour les années 1954 - 1958 - 1962 - 1965 - 1968 - 1969 nous obtenons les résultats suivants :

- 29 millions de tonnes en 1969
- 81 millions de tonnes en 1985
- 227 millions de tonnes en 2000

(*) Bulletin de Conjoncture Régionale - n° 4 - 1973

(**) A. VIGARIE - « Aperçu prospectif de la vie portuaire de l'Europe » - Congrès de Bruges, 1970, (p. 673 à 724).

(***) Le port de Rotterdam admet qu'il faut, en moyenne, 10 hectares de zones portuaires pour faire face à un trafic d'un million de tonnes. Dès lors, d'ici 1990, il faudrait équiper, dans la C.E.E., 15 000 hectares pour faire face à un accroissement du trafic de 1 500 millions de tonnes. Les besoins, d'ici l'an 2000, seraient de 25 000 hectares.

Ces chiffres rejoignent ceux obtenus à partir des prévisions mondiales.

II - ESTIMATION DU TRAFIC A PARTIR DES BESOINS DE L'ARRIERE PAYS

Les besoins de transport maritime de l'arrière-pays ont trois sources essentielles. La première est constituée par les différentes sortes d'énergie : charbon, pétrole, gaz naturel et uranium. La seconde résulte du trafic induit par les industries, notamment les industries portuaires. La troisième source de trafic est constituée par le trafic commercial et le trafic de transit. Elle est plus difficile à préciser.

- L'énergie -

Le pétrole - Le taux de croissance annuel de la consommation de pétrole sera réduit dans l'avenir par rapport au taux actuel. En effet, l'essentiel du processus de substitution du pétrole au charbon est réalisé. D'autre part, de nouvelles sources d'énergie comme le gaz naturel ou l'énergie nucléaire sont en concurrence avec le pétrole.

Néanmoins, les experts prévoient un triplement de la consommation de pétrole d'ici 1985. Dans l'avenir, le pétrole sera utilisé comme source d'énergie, mais aussi dans une proportion croissante, comme base pour la pétrochimie.

La direction des carburants a établi des prévisions de consommation de pétrole pour la France entière. Or, la part de la façade atlantique a été définie par les travaux d'A. LEFEBRE. Il aboutit aux chiffres suivants pour la façade : 1975 : 30 millions de tonnes - 1980 : 40 et 1990 : 58 à 64.

Le trafic peut apparaître considérable. L'interprétation des chiffres doit tenir compte de trois remarques. D'ici 1985, les gisements pétroliers du sud-ouest seront épuisés et l'essentiel de ce pétrole, sauf découverte nouvelle, devra être importé (*).

Les prévisions de la Direction des Carburants ont été réalisées avant que le gouvernement français ait pris la décision de construire d'importantes centrales nucléaires, dès le VIème plan. Aussi, le délai de substitution de l'énergie nucléaire au pétrole pourrait être avancé. Il en résulterait une réduction des importations de pétrole.

Le trafic pétrolier de la façade atlantique, s'il évolue parallèlement à celui de la France, devrait atteindre les niveaux suivants : 22 millions de tonnes en 1970, 50 en 1986, 100 millions de tonnes en l'an 2000.

TABLEAU n° 6

PREVISIONS DE LA CONSOMMATION DE PETROLE

	1970	1985	2000
France *	100	270	550
Façade atlantique	32	50	100

* Source : Direction des Carburants - A. LEFEBRE : Evolution de la demande de pétrole, Congrès de Bruges (p. 81)

Le gaz naturel - Le gaz naturel consommé dans la façade atlantique est essentiellement alimenté par les gisements du sud-ouest, notamment celui de Lacq. Or, la plupart de ces gisements seront épuisés en 1980.

Dès lors, afin de rentabiliser le réseau de distribution existant et pour faire face aux besoins nouveaux, il apparaît normal de prévoir une importation de gaz naturel, vraisemblablement d'Algérie. Le volume de ces importations sera au moins égal à la consommation actuelle, soit 9 milliards de mètres cube par an. Il en résultera un trafic de 7 millions de tonnes. Mais ce volume d'importation pourra être accru en fonction de la progression de la population et des industries de la région.

Selon les experts, l'avantage comparatif du gaz naturel sur le fuel n'apparaît pas comme décisif. Aussi, le gaz naturel ne se substituera pas au fuel comme source d'énergie. Cependant, il conservera sa valeur relative par rapport au total des énergies consommées.

Le charbon - Dans l'avenir, le charbon sera de moins en moins utilisé en tant que source d'énergie. Aussi, le trafic tendra progressivement à disparaître sur la façade atlantique.

Les importations de charbon seront conditionnées par l'augmentation de la production d'acier. Il apparaît possible de prévoir, après 1985, la création d'une importante sidérurgie sur la façade atlantique. Or, une sidérurgie d'une capacité de 7 à 8 millions de tonnes d'acier par an induit un trafic annuel de 5 millions de tonnes de charbon nécessaires pour réduire le minéral.

Mais des changements technologiques peuvent apparaître dans la production d'acier. Ainsi, le minéral de fer peut être réduit par de l'hydrogène obtenu à partir

(*) A ce sujet, il faut noter que des permis de recherches pétrolières ont été récemment attribués à des sociétés. Ils sont localisés sur le pourtour de la Bretagne, sur le plateau continental.

du gaz naturel. Il s'agit de micro-sidérurgies d'une capacité de 500 000 à 1 000 000 de tonnes.

La généralisation de cette technique de production modifierait les données de la localisation de cette industrie et supprimerait l'emploi du charbon pour réduire le minéral (*).

L'uranium - La part de l'uranium dans le total de l'énergie consommée en France ne cessera de croître dans l'avenir ; selon les prévisions de l'E.D.F., elle pourrait passer de 10 % en 1985 à près de 50 % en l'an 2000. Du fait de la décision du gouvernement français de réaliser d'importantes centrales atomiques, au VIème plan, la date de réalisation de ces prévisions risque d'être avancée.

Les importations de minéral d'uranium nécessaires pour réaliser cette production seront peu élevées et se chiffreront en dizaines de milliers de tonnes pour la France entière. Aussi, malgré l'existence de trois projets de centrales nucléaires sur la façade atlantique, le trafic portuaire induit peut être considéré comme peu important.

- L'industrie -

Les industries lourdes, à vocation portuaire, sont susceptibles de créer des trafics importants. Nous allons passer successivement en revue les principales branches susceptibles d'engendrer un trafic portuaire.

Sidérurgie - Dans l'avenir, une part croissante de la production de l'acier sera produite dans des sidérurgies littorales. En effet, la compétitivité des productions de minerais français est de plus en plus incertaine. Dans l'avenir, certains gisements tendront à s'épuiser et certains autres ne seront pas rentables.

Les minerais importés du Tiers-monde ont une plus forte teneur et leur prix de revient rendu en France est moins élevé que celui des minerais français. Bien entendu, les pays possesseurs de minerais tendront de plus en plus à créer sur place des unités de production. Cependant, les unités de transformation devront toujours être localisées à proximité des marchés de consommation.

La production à un prix concurrentiel doit être réalisée au sein d'unités de production de 7 à 10 millions de tonnes d'acier. Une telle capacité de production dépasse souvent la taille d'un marché régional. L'intérêt d'une localisation portuaire est de permettre de réexporter une partie de la production.

L'implantation en France de sidérurgies nouvelles dans l'avenir, sera fonction du coût de l'énergie, du taux

de subvention et de la volonté politique de l'Etat. Dans l'immédiat, il semble possible de créer, sur la façade atlantique, une ou deux sidérurgies à l'hydrogène d'une capacité de 0,5 à 1 million de tonnes. Chacune induirait un trafic portuaire de l'ordre de 1,5 millions de tonnes.

Après 1985, la population et les industries se sont accrues dans la région et il semble possible de prévoir la création d'une importante sidérurgie. Or, une unité produisant 7,5 millions de tonnes d'acier par an induirait l'importation de 10 millions de tonnes de minerais de fer, de 5 millions de tonnes de charbon et de 2,5 millions de tonnes de divers. De plus, il est raisonnable de penser que 30 % de la production sera exportée, d'où un trafic supplémentaire de 2,2 millions de tonnes.

Ainsi, l'implantation d'une importante sidérurgie induirait un trafic portuaire de l'ordre de 20 millions de tonnes par an. Si l'on ajoute celui entraîné par une minisidérurgie, 1,5 million de tonnes, on parvient à un trafic total de l'ordre de 21,5 millions de tonnes.

Métaux non ferreux - Les métaux non ferreux comprennent l'aluminium, le manganèse, le chrome, le molybdène, le titane, le vanadium, le cuivre, le zinc, le plomb, le mallechort et le cadmium.

Il ne semble pas exister de possibilités importantes en ce qui concerne la métallurgie du cuivre, du plomb et du zinc. Les usines déjà existantes en France ont la possibilité de développer leur production et de satisfaire les besoins exprimés jusqu'à l'horizon 1985. Les créations d'industries nouvelles seront réalisées à proximité des gisements pour le nickel en Nouvelle-Calédonie et pour le chrome à Madagascar.

Il faut noter l'expansion rapide des besoins en vanadium, molybdène et titane, liés aux progrès de l'aéronautique. Or, cette branche d'activité est déjà bien représentée sur la façade atlantique. Son développement se poursuivra par la décentralisation de la S.N.I.A.S. à Toulouse et à St-Nazaire. Ainsi, le marché peut entraîner la création d'une unité de production, notamment de titane.

Le développement de la demande nationale d'aluminium permettra de créer, en France, une unité de production d'une capacité de 200 000 tonnes par an. Elle induira un trafic portuaire de l'ordre de 510 000 tonnes par an (400 000 tonnes d'alumine ; 100 000 tonnes de brais et de coals, 10 000 tonnes de divers). Le

(*) L'étude de la création d'une sidérurgie à l'hydrogène a fait l'objet de recherches en Basses Landes réalisées par la Chambre de Commerce de Nantes en 1971.

problème essentiel consiste à disposer du courant électrique à un prix concurrentiel.

De plus, on peut penser à une unité de production d'alumine de 400 000 tonnes par an. Elle nécessiterait l'importation de 1 000 000 de tonnes de bauxite et de 54 000 tonnes de soude caustique, d'où un trafic total de 1 054 000 tonnes.

Première transformation de métaux - Cette branche comprend la première transformation des métaux, la fonderie, la grosse chaudronnerie, la construction de matériel et de machines, la construction navale et l'aéronautique.

La création d'unités nouvelles dans la première transformation de métaux est liée principalement à la création d'une sidérurgie ou d'une usine d'aluminium. Il est possible de créer deux unités importantes et concurrentielles : une de mécanique lourde, l'autre de chaudronnerie lourde. Leur création peut donner naissance à l'exportation, à un trafic de pièces de gros calibres. Le trafic induit peut être de l'ordre de 50 000 tonnes par an.

La façade atlantique dispose d'espace et de main-d'œuvre, bon nombre d'autres sites sont saturés. Il semble possible d'envisager la création de trois usines d'automobiles. Certaines comme Ford peuvent entraîner un trafic non négligeable de pièces détachées à l'importation. Les automobiles peuvent être exportées.

Selon le rapport Litton, le trafic maritime sera multiplié par cinq dans le monde d'ici l'an 2000. Il en résultera une expansion des flottes et de la construction navale. Il en résultera le développement de trafics nouveaux, comme l'importation de tôle, à titre d'exemple, les chantiers de l'Atlantique achètent 300 000 tonnes de tôles par an.

Si l'usine d'aluminium se crée sur la façade, elle devrait induire une unité de transformation d'une capacité de 200 000 tonnes par an. Les productions de cette usine pourraient être, en partie, exportées.

Chimie - Le secteur de la chimie connaît dans l'avenir, un taux d'expansion élevé. L'implantation de raffineries, à proximité d'un port, permet d'importer du pétrole brut et d'exporter une partie des produits finis. Il faut une capacité de raffinage de l'ordre de 12 millions de tonnes par an pour rentabiliser un steam-cracking.

Le steam-cracking permet de créer une industrie pétrochimique complète. Elle suppose d'importantes réserves d'eau et d'espace. Mais les décisions de localisation

de complexes pétrochimiques ne dépendent pas seulement de critères techniques et économiques. Ils résultent souvent d'une décision politique en matière d'énergie et de port.

Les prévisions de trafic pétrolier sur la façade atlantique : 59 millions de tonnes en 1985 et 100 millions de tonnes en l'an 2000, sont importantes. Elles correspondent à la création, d'ici 1985, de six raffineries nouvelles de 5 millions de tonnes. Déjà, quatre projets se dessinent.

Une telle capacité de raffinage justifie la création de plusieurs complexes pétrochimiques. Nous en retiendrons deux d'ici 1985 et d'autres après cette date. A l'exportation, les raffineries exportent une partie non négligeable de produits transformés et des produits chimiques d'une grande valeur.

La simple application de coefficient actuel d'exportation de produits raffinés par rapport aux importations de brut, aux prévisions de trafic pétrolier de 1985, donne un trafic de 13 millions de tonnes et de 20 millions de tonnes en l'an 2000.

Engrais - Dans l'avenir, la façade atlantique développera son trafic d'engrais tant à l'exportation qu'à l'importation. En effet, les normes de consommation d'engrais à l'hectare sont moins élevées que pour les autres régions agricoles françaises. Par ailleurs, l'industrialisation de l'agriculture entraînera une consommation accrue d'engrais.

D'ici 1985, il faut envisager le doublement de la production d'engrais en France. Si l'on applique cette norme à la façade atlantique, on obtient un trafic total de 4 millions de tonnes en 1985 (*).

Aussi, il semble raisonnable d'envisager la création de deux ou trois complexes d'engrais polyvalents d'une capacité de 300 à 600 000 tonnes par an.

Industries de consommation - Certains industries de consommation peuvent avoir une certaine incidence sur le trafic portuaire. Il s'agit des industries du bois, du papier carton, du textile, de l'habillement, du cuir, du verre, du ciment, des industries agricoles et alimentaires.

Un certain nombre de projets se dessinent, dans certains secteurs, sur la façade atlantique. Dans l'avenir, le bois sera concurrencé par le plastique. Cependant, la

(*) La priorité donnée actuellement à l'élevage dans les régions façade atlantique, si elle est maintenue, tendra à freiner les consommations d'engrais.

TABLEAU n° 7

SYNTHÈSE DES PRÉVISIONS DU TRAFIC PORTUAIRE SUR LA FAÇADE ATLANTIQUE
(millions de tonnes)

	1988	1989	1995	1985	1990	2000
PRÉVISIONS INTERNATIONALES (Rapport LITTON)						
Scénario spontané	26			48		95
Scénario volontaire	26			59		127
Scénario extrême	26			73		177
PRÉVISIONS DE LA C.E.E. (Rapport REGUL)	26				200	
PRÉVISIONS VIÈME PLAN	26		46			
EXTRAPOLATION DES TENDANCES PASSES						
Selon une progression arithmétique	26			46		66
Selon une progression géométrique	26			81		327
BESOINS DE L'ARRIÈRE-PAYS						
- Énergie						
Pétrole		14		50		100
Gaz naturel						7
Charbon		0,6				5
- Industrie						
Sidérurgie		0,8		2		14
Aluminium				1,5		1,5
Mécanique, chaudronnerie lourde				0,1		0,5
Chimie		3,5		13		30
Engrais		2		4		6
Bois		1,2		2		3
Papier carton		0,4		0,5		0,6
Verre						0,5
Ciment		0,2				0,7
Aliment de bétail		0,5		0,7		1
- Autres trafics		5,5		10		18
TOTAL	26			84		177

consommation de bois en France continuera de progresser, entraînant un développement des importations, notamment de bois exotiques. Il existe trois projets d'industries transformant le bois sur la façade atlantique. A raison de 150 000 tonnes de trafic par projet, ces industries induiront un trafic de l'ordre de 500 000 tonnes par an.

Les importations de matières premières nécessaires à la fabrication du papier et du carton progresseront,

dans l'avenir, du fait des progrès de l'instruction, du développement du secteur tertiaire et des besoins accrus en emballage. Il en résultera une progression de la consommation.

Il existe, sur la façade atlantique, deux projets d'industries fabricant du papier carton, d'une capacité de 150 000 tonnes par an. A raison de 50 000 tonnes par projet, ces unités induiront un trafic de 100 000 tonnes par an.

Il semble possible de prévoir, du fait de l'expansion de la population et du développement de la construction, la création de deux usines de verre plat d'une capacité de production de 150 000 à 200 000 tonnes par an. Le trafic engendré sera de l'ordre de 500 000 tonnes par an.

Il est possible de prévoir la création de deux cimenteries à base de clinker sur la façade. Le trafic prévisible par unité de 200 000 tonnes à l'importation contre 300 000 tonnes à l'exportation. Il en résulte un trafic total de 500 000 tonnes par an.

Le développement de l'industrialisation de l'agriculture entraînera une consommation plus forte d'aliments du bétail. Aussi, il sera possible de créer plusieurs unités correspondant à un trafic de 500 000 tonnes à l'importation.

De plus, on peut envisager la création d'une unité de transformation du café et du cacao ; elle induira un trafic de 15 000 tonnes par an. Enfin, on peut envisager de créer deux unités de fabrication de semoule, pâtes, biscottes et biscuits, à partir de blé dur importé. Elles induiront un trafic de 100 000 tonnes par an.

A côté du trafic énergétique et du trafic industriel, d'autres formes de trafic existent. Il faut essayer de prévoir leur évolution.

- Les autres trafics -

Les autres trafics portuaires comprennent l'ensemble des marchandises qui transitent par un port et sont redistribuées, sans donner lieu à un acte de transformation à l'intérieur de ce port. Ainsi, le terme « autres trafics » comprend notamment le trafic commercial et le transit de divers.

Dans l'avenir, nous faisons l'hypothèse que leur accroissement moyen annuel sera proportionnel au taux de croissance du P.I.B., soit 5 % par an.

Aussi, en appliquant ce taux de croissance, on passe de 5,5 millions de tonnes en 1969 à 10 millions de tonnes en 1985 et 15 millions de tonnes en l'an 2000.

Si l'on additionne les diverses sources de trafic :

- énergétique ;
- industriel ;
- et autres trafics ;

on parvient, par cette méthode, à un trafic total de 177 millions de tonnes en l'an 2000.

Différentes méthodes ont été utilisées afin d'essayer de définir, dans l'avenir, le volume des échanges extérieurs et celui du trafic portuaire de la façade. Il reste maintenant à dresser un tableau d'ensemble des résultats obtenus et à apprécier leur degré de convergence.

4 - Synthèse des prévisions

Dans le tableau 7 sont confrontés les résultats obtenus par les diverses méthodes de prévision du trafic portuaire. Dans l'ensemble les résultats obtenus sont relativement convergents : en l'an 2000, le trafic total de la façade atlantique devrait se situer entre 150 et 200 millions de tonnes. En effet, nous écartons les résultats proposés par l'extrapolation des tendances qui ne peuvent être défendus économiquement et de même, nous ne tenons pas compte du scénario spontané qui reflète le maintien du rythme de développement actuel sans possible accélération, ce qui constitue une hypothèse non satisfaisante.

TABEAU n° 8

TRAFIC TOTAL DE LA FACADE ATLANTIQUE
RESULTATS RECENTS ET PREVISIONS

	Tonnages en millions de tonnes	Indice (100=1968)	Taux de croissance annuel
1962	20	75	4 %
1968	26	100	10 %
1972	39	150	6 %
1985	80	300	5 %
2000	160	600	5 %

En adoptant les résultats de la dernière méthode (à partir des besoins de l'arrière-pays, qui nous paraît la plus logique, on peut admettre que le trafic passerait de 26 millions de tonnes en 1968 à 80 millions en 1985 et dépasserait 160 millions en l'an 2000 (tableau 8). Une telle évolution implique un taux de croissance annuel du trafic de 7 % entre 1968 et 1985 puis de 5 % entre 1985 et l'an 2000. Entre 1968 et 1972, des circonstances très favorables ont déjà occasionné une rapide progression du trafic de la façade atlantique (+ 10 %). Ce résultat montre que l'accroissement du trafic prévu pour la fin du siècle n'est pas démesuré ni hors de portée : un taux annuel de croissance de 6 %, inférieur à celui constaté dans les années récentes, permettrait d'atteindre 80 millions de tonnes de trafic en 1985.

Si on ventile les résultats au niveau des différents ports de la façade, il semble raisonnable d'envisager en l'an 2000 deux ports d'un trafic supérieur à 50 millions de tonnes (Bordeaux et Nantes - St-Nazaire), deux ports

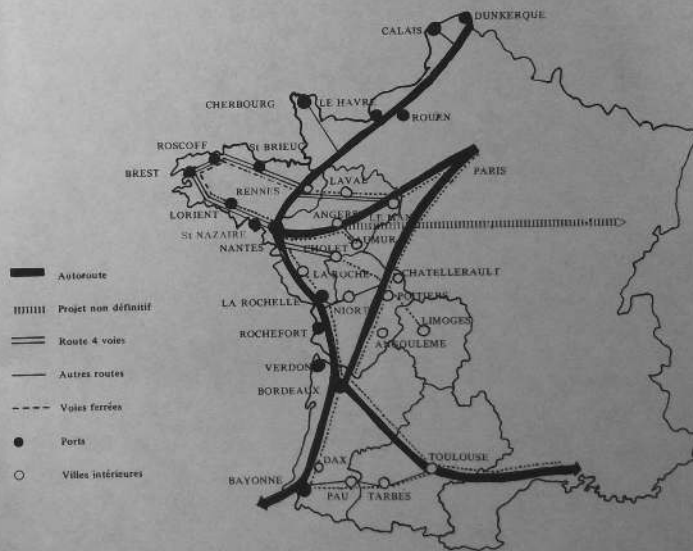
d'un trafic de 10 à 15 millions de tonnes (Brest et La Rochelle) et deux ports d'un trafic de 5 à 10 millions de tonnes largement composé de cabotage (Bayonne et Lorient).

CONCLUSION

La façade atlantique a des possibilités importantes de développement au plan portuaire. Toutefois, son infrastructure présente certaines insuffisances par rapport aux exigences de son développement. Un décollage économique de la façade atlantique serait facilité par la réalisation d'un certain nombre d'équipements structurants parmi lesquels on peut citer :

- des zones industrielles
- un aéroport transcontinental
- des autoroutes reliant les ports de la façade entre eux, ainsi qu'avec les ports de la Mer du Nord, de l'Espagne et du Portugal et avec les régions de l'Est et l'Europe Centrale. La carte ci-dessous résume les projets d'infrastructure de transport relatifs à la façade atlantique.

SCHEMA DU DEVELOPPEMENT DE LA FACADE ATLANTIQUE



L'endettement des agriculteurs en Ille et Vilaine (I^{re} partie)

par Yves LEON et Pierre RAINELLI

avec la collaboration technique de Christian CHESNIER
et Chantal GUERRIER

I.N.R.A. - Station d'Économie Rurale de Rennes

INTRODUCTION

L'insertion de l'agriculture dans le monde économique et social moderne se traduit par un recours accru aux services des institutions financières. Et ceci est vrai aussi bien pour les institutions traditionnelles du monde agricole (notaires et plus récemment Crédit Agricole) que pour le système bancaire à vocation générale dans certaines zones.

En effet, on constate une accélération de l'accumulation du capital dans cette branche en raison de la substitution marquée du capital au travail, et du développement de techniques exigeantes en matière d'équipements, de bâtiments... D'autre part, la course au foncier est source d'endettement très important. Course liée à la recherche de nouvelles terres pour rentabiliser un matériel coûteux, généralement peu utilisé, ou course due au souci de contrôler

cet outil de production qu'est le sol quand le fermier en place voit mettre en vente l'exploitation qu'il cultive.

Sur un autre plan, l'effet de démonstration jouant, on assiste à un accroissement des dépenses de consommation. Les agriculteurs tendent à abandonner leur frugalité traditionnelle. Les jeunes qui veulent bénéficier d'un mode de vie comparable à celui des autres catégories socio-professionnelles, les femmes qui désirent des conditions de vie meilleures que celles qu'ont connues leur mère, et un logement moins fruste, tant cela concourt à rendre l'appel au crédit souvent inévitable compte tenu des ressources insuffisantes des ménages. Par ailleurs, la barrière psychologique qui existait autrefois et qui donnait à l'endettement un caractère quasi-infamant a pratiquement disparu.

Ainsi se révèle-t-il important de saisir ce recours aux moyens de financement externes, et d'en mesurer l'évolution. Déjà divers travaux ont été entrepris dans cette voie sur la base d'enquêtes directes auprès des agriculteurs (*). Mais cette approche se révèle décevante si l'on fait appel uniquement à la mémoire des intéressés, car trop de choses sont omises ou même ne sont pas connues des exploitants. Aussi doit-on, pour cerner de plus près la réalité des choses, procéder à des enquêtes répétitives avec remplissage de documents par les intéressés, donc à une méthode lourde et coûteuse.

Nous avons tenté ici une autre approche, à caractère indirect. Nous avons procédé à une enquête auprès des intermédiaires financiers en contact avec l'agriculture en leur demandant de remplir pour la période allant de 1963 à 1969 un questionnaire assez léger pour un échantillon représentatif d'agriculteurs localisés en Ile & Vilaine.

L'avantage de cette procédure, outre son faible coût est la possibilité d'avoir pour un individu des renseignements sur plusieurs années, ce qui est pratiquement impossible par enquête directe, à moins de recommencer chaque année. D'autre part les renseignements ainsi obtenus sont relativement précis. En effet, il est assez rare que les intéressés puissent dire à quel taux ils ont effectué leurs emprunts, et comment se décomposent leurs annuités de remboursement en capital et intérêts.

En contre-partie, on est bien sûr dépendant de la bonne volonté ou de la disponibilité en statistiques des institutions financières. Par ailleurs, il n'est pas si aisé pour un établissement bancaire de retrouver les comptes d'un client pour lequel on a fourni des coordonnées qui ne sont pas toujours précises. Enfin, par sa nature même ce type d'enquête ne peut pas saisir les relations financières entretenues par les agriculteurs avec des particuliers, ou avec les entreprises avec lesquelles ils sont en rapport. Pour des raisons pratiques, les notaires n'ont pas été inclus dans la liste des intermédiaires financiers.

Nous tenons ici à remercier tous ceux qui nous ont aidés dans les divers organismes bancaires en facilitant ce travail. Nous voudrions aussi remercier le Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques du Ministère de l'Agriculture qui nous a aidés dans la constitution de l'échantillon.

Après une brève présentation des caractéristiques de l'échantillon, nous étudierons l'influence de la surface, de l'âge et de la localisation des exploitations. Nous terminerons sur l'étude plus particulière des exploitations endettées et de celles dépourvues de tout encours.

- Présentation de l'échantillon -

Les modalités ayant prévalu à la constitution de l'échantillon sont présentées en détail dans une annexe. Nous nous contenterons de préciser certains points.

Certaines exploitations ont été exclues du champ de l'enquête : il s'agit des unités où soit le chef, soit son conjoint à une activité extérieure rémunérée plus importante que l'activité proprement agricole. Estimant que ces dernières avaient des problèmes de financement de nature différente, puisque l'agriculture a pour elles un caractère secondaire, nous avons préféré concentrer nos efforts sur l'étude de la masse des exploitations.

A partir de l'enquête communautaire de 1967 nous avons procédé au tirage de l'échantillon en classant les exploitations d'Ile & Vilaine selon leur localisation en G.R.A. (Groupes de Régions Agricoles) et en distinguant communes rurales et communes urbaines. Pour obtenir une bonne représentativité de l'échantillon pour la surface agricole utile, une stratification selon la taille a été effectuée. Le taux de sondage final est de 1/120 pour les exploitations appartenant aux communes rurales et de 1/60 pour celles des communes urbaines.

Dans le tableau A se trouvent présentées suivant une stratification par classe de surface les principales caractéristiques des exploitations constituant notre échantillon.

TABLEAU A

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS DE L'ECHANTILLON CLASSEES PAR STRATES DE SURFACE

	Nombre d'unités	Surface moyenne (ha)	Surface en faire-valoir direct	% surface en FVD	Age moyen
moins 5 ha	79	2,41	1,38	57,3	60 ans
5 - 10 ha	70	7,55	3,08	40,8	50 ans
10 - 20 ha	113	14,38	3,99	34,7	47 ans
plus de 20 ha	66	28,69	8,51	29,7	45 ans

Le tableau A permet de voir que l'on a affaire à une population où prédominent les petites exploitations. Celles-ci ont une proportion moyenne de leur surface en

(*) BRANGEON - LEON - RAINELLI : « Résultats d'une enquête sur le financement en 1965 des exploitations agricoles d'Ile & Vilaine et d'Eure & Loir » - INRA - CREP - Décembre 1969, 98 p.

faire-valoir direct, proportion qui décroît d'ailleurs très régulièrement quand la taille des exploitations augmente, alors que l'âge moyen des exploitants tend à diminuer. Les petites surfaces correspondent plutôt à des exploitants âgés cultivant des terres dont l'essentiel leur appartient.

Le tableau B donne ces mêmes caractéristiques pour les exploitations classées en strates d'âge.

TABLEAU B

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS DE L'ECHANTILLON CLASSEES PAR STRATES D'AGE

	Nombre d'unités	Surface moyenne (ha)	Surface en faire-valoir direct	% surface en FVD	Age moyen
moins de 35	54	18,79	4,18	21,8	31
35-50 ans	102	14,93	5,37	36,0	42
51-65 ans	131	10,90	4,34	39,8	58
plus de 65	41	6,39	2,51	39,3	69

Le tableau B confirme les indications du tableau précédent dans leur ligne générale : les exploitants âgés ont de petites surfaces dont la part en faire-valoir direct est plus importante que celle des jeunes. Mais on notera que le lien entre proportion de la surface en faire-valoir direct et âge est moins étroit que celui apparu entre cette même part et la surface. En effet, les exploitants les plus âgés (ceux ayant plus de 65 ans) ont une part de leur superficie en faire-valoir direct inférieure à celle des agriculteurs de 51 à 65 ans.

Ceci nous indique a priori que la variable âge a une action plus complexe que la variable surface.

- Présentation générale des résultats -

Dans cette présentation générale des résultats de l'enquête, il s'agit de caractériser globalement l'endettement des agriculteurs d'Ile & Vilaine et de voir son évolution entre 1963 et 1969. Pour cela, nous examinerons successivement le montant de l'encours et celui des remboursements annuels, puis la nature des prêts et leur objet.

TABLEAU n° 1

MONTANT DE L'ENCOURS TOTAL EN 1 000 F
ENCOURS MOYEN PAR EXPLOITATION 1963 - 1969

	Encours		Indice 100 en 1963	Moyen et long terme		Part en % du moyen et long terme dans le total
	Total	Par exploitation		Total	100 en 1963	
1963	148 599,0	3,967	100	146 248,4	100	98,4
1964	187 680,8	5,905	126	183 410,0	123	97,7
1965	229 403,4	6,117	154	224 419,2	153	97,8
1966	306 548,4	8,174	206	301 110,0	206	98,1
1967	384 303,6	10,248	259	360 280,8	246	93,7
1968	460 057,2	12,268	310	414 529,1	283	90,1
1969	477 245,4	12,726	321	425 275,8	291	89,1

TABLEAU n° 2

MONTANT DES REMBOURSEMENTS EN CAPITAL ET INTERETS

	Remboursement en capital (en 1 000 F)		Remboursement capital + intérêts (en 1 000 F)		Rapport en % intérêts + capital sur encours MT + LT	Capital + intérêts par exploitation (en F)
	Total	Base 100 en 1963	Total	Base 100 en 1963		
1963	14 791,8	100	18 714,4	100	13,2 %	394
1964	21 943,2	148	27 527,4	148	16,0 %	585
1965	33 876,4	228	40 905,8	219	18,3 %	893
1966	43 326,0	294	51 464,4	275	17,5 %	1 129
1967	49 901,4	337	62 185,2	332	17,3 %	1 331
1968	63 220,8	427	77 151,0	412	18,0 %	1 686
1969	75 615,0	511	92 433,0	494	21,7 %	2 016

1 - EVOLUTION DE L'ENCOURS ET DES REMBOURSEMENTS ANNUELS

a) L'encours

La détermination de l'encours total des exploitants pour lesquels on a obtenu des renseignements ne pose pas de problèmes particuliers. Il s'agit du capital dû pour l'ensemble des prêts à long terme, moyen terme et court terme, au 31 décembre de chaque année. Les ouvertures de crédit sont comprises dans les prêts à court terme. Notons cependant que pour ces derniers on ne possède pas les résultats de l'année 1963.

Dans le tableau 1 nous avons fait figurer les valeurs globales, après extrapolation, pour l'encours total année par année (ensemble des exploitations, y compris les non endettées). On a également indiqué l'importance relative du moyen et long terme par rapport au total, ainsi que l'encours total moyen par exploitation (moyenne pondérée).

Le tableau 1 met en évidence une multiplication par 3,2 de l'endettement en francs courants entre 1963 et 1969. Il apparaît également que cet accroissement est accompagné d'une modification du rapport entre long et moyen terme d'une part et court terme d'autre part. Cette modification est surtout sensible à partir de 1967. Avant cette date court terme et ouverture de crédit ne représentent que 1 à 2 % du total, alors qu'après 1967, cette proportion atteint 10 %. Si l'on suit la seule évolution du moyen et long terme on constate la multiplication par 2,9 du total de l'encours. On remarque des résultats identiques pour un groupe d'exploitations suivies en gestion par le Centre de Gestion d'Ile & Vilaine depuis 1963, que nous avons étudiées par ailleurs (*).

L'endettement total de l'année 1969 correspond à un chiffre de 1 080 F à l'hectare environ. Ceci est relativement faible comparé aux exploitations de gestion que nous avons observées. Ces dernières, qui ont fait un très gros effort d'investissement sont 5 fois plus endettées à l'hectare que celles de notre échantillon. Mais ce dernier, représentatif de l'ensemble de l'agriculture d'Ile & Vilaine, comprend aussi bien des exploitations endettées que d'autres n'ayant pas recours au crédit.

Une évaluation intéressante de l'importance relative de l'endettement nous est fournie par le rapport entre encours total et revenu. Comme élément d'appréciation du revenu nous avons retenu le Résultat Brut d'Exploitation (R.B.E.) tel qu'on a pu l'évaluer lors de précédents travaux de comptabilité régionale (**). Ainsi, ce rapport qui se situait à 22,9 % en 1963 est passé à 63,4 % en 1968, ce qui montre bien un accroissement des dettes beaucoup plus rapide que l'augmentation du revenu de l'agriculture.

b) Charges de remboursement

L'évaluation des remboursements est assez délicate. En effet, si l'on connaît le montant des remboursements pour l'ensemble des prêts d'une durée supérieure à un

(*) LEON (Yves), RAINELLI (Fernand) : « Les difficultés de financement des agriculteurs analysées à travers l'étude d'un groupe d'exploitations suivies en gestion de 1963 à 1971 ». A paraître dans *Revue*.

(**) BRANGEON RAINELLI : « Les Comptes de production et d'exploitation de la branche agricole bretonne ». INRA Station d'Economie Rurale de Rennes. Série Travaux de recherches n° 3, janvier 1968, p. 188 et AUBERT BRANGEON : « Etude de comptabilité régionale. Etudes d'Economie Rurale n° 41, septembre 1968. INRA - Rennes, p. 45. On a supposé que l'Ile & Vilaine représentait environ 28,4 % du R.B.E. de la Bretagne entière.

3 - CARACTERISTIQUES DES PRETS

a) Durée

Compte tenu des évolutions constatées précédemment, on a retenu la structure de l'encours à moyen et long terme selon la durée des prêts et selon leur destination pour les années 1965, 1967 et 1968. Le tableau n° 4 retrace les changements en pourcentage dans la durée des prêts en retenant comme classes de 2 à moins de 5 ans, de 5 à moins de 10 ans et de 10 ans et plus.

TABLEAU n° 4

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES PRETS SELON LEUR DUREE (EN POURCENT DE L'ENCOURS A MOYEN ET LONG TERME)

Durée des prêts	1965	1967	1968
Prêts entre 2 et moins de 5 ans	16,5	11,8	10,3
Prêts entre 5 et moins de 10 ans	32,9	38,5	38,3
Prêts de plus de 10 ans	50,6	49,7	51,4
	100	100	100

an, on ignore à combien ces montants s'élevaient pour les prêts de moins d'un an, ainsi que pour les ouvertures de crédit. Les éléments dont on dispose tant sur le montant du capital que des intérêts versés chaque année ont donc un caractère partiel. Ces éléments figurent dans le tableau 2

Le tableau 2 indique une évolution des remboursements en capital très rapide puisque la masse totale est multipliée par 5,1 entre 1963 et 1969. L'ensemble capital + intérêts progresse moins vite (multiplication par 4,9) marquant ainsi un accroissement plus fort des charges de remboursement en capital par rapport aux intérêts. Ceci s'explique par un raccourcissement de la durée des prêts, particulièrement sensible lorsqu'on rapproche l'évolution de l'encours à moyen et long terme de celle du versement annuel en capital (dans un cas multiplication par 3,0 - tableau 1 - dans l'autre par 5,1).

Il convient de remarquer que la proportion remboursement en capital et intérêts sur encours à moyen et long terme est du même ordre (16 à 18 %) sur toute la période 1964-1968. Seules les années extrêmes se différencient : 1963 avec un rapport très faible de l'ordre de 13 % et 1969 avec une proportion de prêts de 22 %. Ceci nous permet de voir que les modifications dans la durée des prêts ont eu lieu après 1968, à la suite des restrictions de crédit.

FIGURE 1

EVOLUTION COMPAREE DU NOMBRE ET DE LA VALEUR DES DIVERS TYPES D'ENCOURS DE 1965 A 1969 SELON LEUR DESTINATION (Graphique semi-log)

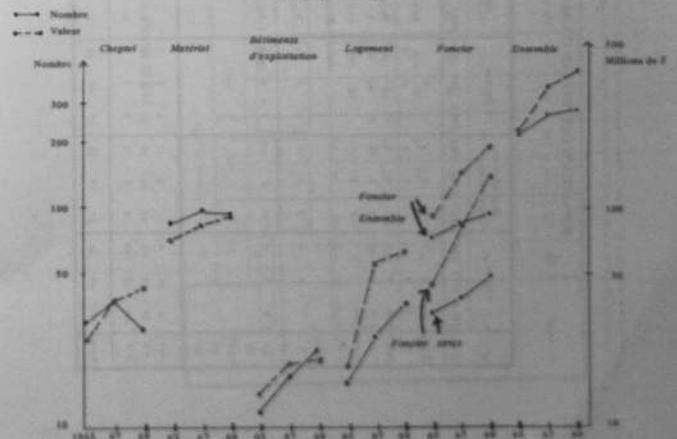


TABLEAU n° 5

REPARTITION DES PRETS EN COURS EN 1965, 1967 ET 1969 SELON LEUR DESTINATION ET LEUR DUREE
(en nombre de prêts)

	Cheptel			Matériel autre que tracteur			Tracteur			Bâtiments			Logement			Première installation			Foncier			Divers			Total		
	1965	1967	1969	1965	1967	1969	1965	1967	1969	1965	1967	1969	1965	1967	1969	1965	1967	1969	1965	1967	1969	1965	1967	1969	1965	1967	1969
2 ans	-	7	3	-	5	3	-	1	-				-	-	1				-	-	1	1	2	3	1	15	11
3	5	4	1	-	1	4	2	1	2				1	1	1							1	2	2	10	10	11
4	10	9	6	6	8	2	23	17	12	4	3	2							1	-	-				43	37	23
5	5	5	12	5	6	15	33	42	44	2	5	5	4	7	7				4	3	3				53	68	90
6				1	1	-				-	1	1										1	1	-	2	3	1
7		1	1							-	-	1							-	2	3	1	1	1	3	7	12
8																											
9	2	4	4	3	4	3	5	3	1	3	5	8	2	3	4	1	4	5	2	2	1	1	1	1	19	26	27
10				1	1	-							2	2	2	1	1	1	7	8	8				12	13	13
11	8	7	6				4	4	2	1	1	1	1	1	1	34	35	34	2	2	2	1	1	-	51	51	46
12													2	7	8	1	2	2	3	3	4	-	1	1	6	13	15
13-14																											
15										1	1	1	4	4	5	3	3	2	13	12	18				21	20	26
20										-	-	1							1	7	9				-	7	10
2-3	5	11	4	-	6	7	2	2	2				1	1	2				-	-	1	2	5	6	11	25	22
4-7	15	15	14	13	16	19	56	60	58	6	9	9	4	8	14	-	1	1	5	5	6	2	2	1	101	115	124
> 9	10	11	10	4	5	3	9	7	3	6	8	13	11	17	20	40	45	44	28	34	42	2	3	2	109	130	137
Total	30	37	28	17	27	29	67	69	63	12	17	22	16	26	36	40	46	45	33	39	49	6	10	9	221	271	281

TABLEAU n° 6

PRETS EN COURS SELON LEUR OBJET EN 1965, 1967 ET 1969

	Nombre de prêts						Valeur totale						Montant de chaque prêt					
	1965		1967		1969		1965		1967		1969		1965		1967		1969	
	n	indice	n	indice	n	indice	1 000 F	indice	1 000 F	indice	1 000 F	indice	F	indice	F	indice	F	indice
Foncier *																		
- sens large	73	100	85	116	94	129	90 507	100	147 846	163	191 831	212	10 332	100	14 495	140	17 006	164
- sens strict	33	100	39	118	49	148	44 415	100	81 260	183	139 258	314	11 200	100	17 400	150	23 700	212
Bâtiments	12	100	17	141	22	183	14 580	100	19 681	135	20 508	140	10 125	100	9 647	95	7 768	77
Logement	16	100	26	163	36	275	18 983	100	56 007	295	63 511	335	9 887	100	17 951	182	14 702	149
Cheptel	30	100	37	123	28	93	25 278	100	37 711	149	42 503	168	7 022	100	8 493	121	12 650	180
Matériel	84	100	96	114	92	110	69 973	100	82 274	118	91 156	130	6 942	100	7 142	103	8 257	119
Ensemble	221	100	271	123	283	128	224 868	100	360 153	161	432 662	188	8 479	100	11 075	131	12 475	148

* La rubrique foncier au sens large inclut les éléments relatifs aux acquisitions foncières, à l'exercice du droit de préemption augmentés des prêts de première installation ainsi que des Prêts aux Jeunes Agriculteurs (P.J.A.). Les deux premiers éléments constituent la rubrique foncier au sens strict.

Il est assez remarquable de constater la stabilité de la part des prêts à long terme, à plus de 10 ans, puisqu'ils oscillent autour de 50 %. Par contre, il apparaît une substitution entre prêts de moins de 5 ans et prêts entre 5 et 10 ans, au profit de ces derniers, ce qui viendrait à l'encontre de l'idée précédemment admise sur le raccourcissement de la durée des prêts.

Une analyse plus fine montre en réalité l'existence de trois types dominants de prêts, si l'on se réfère toujours à leur durée (tableau 5) :

- ceux proches du court terme : entre 2 et 3 ans.
- ceux correspondant au moyen terme : 4 à 7 ans inclus.
- les prêts à long terme, de 9 ans et plus. Dans cette dernière catégorie on peut distinguer une classe particulière relative aux prêts à très long terme, de 15 ans et plus.

S'il y a bien eu diminution de la longueur des emprunts consentis, celle-ci a eu lieu à l'intérieur des bornes précédemment définies (2 à 5 ans ; 5 à 10 ans ; 10 ans et plus). Ainsi le tableau 5 concernant le nombre de prêts en fonction de leur objet et de leur durée montre que si les engagements à 2 ou 3 ans ont plutôt tendance à augmenter entre 1965 et 1969, les prêts d'une durée de 4 ans diminuent très fortement (de 43 en 1965 à 23 en 1969).

De même dans la catégorie des 5 à moins de 10 ans on voit que l'augmentation du nombre de prêts la plus importante concerne ceux de 5 ans (de 53 à 90) alors que ceux de 9 ans passent de 19 à 27.

Cette évolution vers une diminution de la longueur des engagements, reflet d'une politique visant à adapter la durée des encours à la durée de vie des biens d'équipements, est manifeste pour les tracteurs. Alors qu'au début des années 60 on prêtait encore sur 9 ans et même 11 ans pour acquérir ce type de matériel on voit se gonfler en fin de période les prêts sur 5 ans, au détriment aussi de ceux sur 4 ans d'ailleurs.

La diminution de la part relative en valeur des crédits de 2 à 5 ans entre 1965 et 1969 (de 16,5 % à 10,2 %) est à rapprocher de l'augmentation de la fraction du court terme dans l'encours total entre ces deux dates (tableau 1 où le moyen et long terme passent de 98 % du total en 1965 à 89 % en 1969).

d) Destination

Dans le tableau 6, qui reprend un certain nombre d'éléments du tableau précédent, on a fait figurer par grande rubrique (foncier, bâtiments d'exploitation,

logement ...) le nombre de prêts en cours, leur valeur totale, ainsi que le montant moyen de chacun d'entre eux. Dans la figure 1 les chiffres relatifs au nombre de prêts et à leur valeur totale sont traduits sous forme d'un graphique avec les ordonnées logarithmiques.

L'examen du tableau 6 met en évidence de manière schématique deux faits. D'une part il y a accroissement important des engagements concernant le logement et le foncier au sens strict. D'autre part, les prêts relatifs au matériel, aux bâtiments d'exploitation, et au cheptel sont caractérisés par un certain tassement. Le tableau 7 donnant l'évolution en pourcentage de la valeur totale de l'endettement, selon la destination des prêts souligne encore mieux ces faits.

TABEAU n° 7

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES PRETS SELON LEUR OBJET (EN POURCENT DE L'ENCOURS TOTAL) 1965-1967-1969

Objet des prêts	1965	1967	1969
Foncier (*)	40,2	41,1	45,3
Bâtiments d'exploit.	6,5	46,7	46,6
Logement d'exploit.	8,4	15,5	15,0
Cheptel	11,3	10,5	10,1
Matériel	31,1	22,8	21,5
Divers et non précisé	2,5	4,6	5,2
TOTAL	100	100	100

(*) Outre des achats de terre et agrandissements d'exploitation, on a mis dans cette rubrique les prêts concernant la première installation, l'exercice du droit de préemption, ainsi que les prêts aux jeunes agriculteurs (P.J.A.).

Ainsi, on voit que la part de l'encours relative au logement de l'exploitant a presque doublé entre 1965 et 1969 (de 8,4 % du total à 15,0 %). A l'inverse, le poste matériel qui représente plus de 31 % en 1965 diminue très sensiblement en 1967 (22,8 %) et se trouve à 21,5 % en 1969. Toutefois, parmi les types de prêts en augmentation on constate des évolutions divergentes.

Pour le logement, les prêts voient leur nombre multiplié par 2,7 entre 1965 et 1969 alors que leur valeur totale est multipliée par 3,3. D'où une augmentation relativement faible du montant de chaque encours, encore que l'on enregistre une valeur moyenne très élevée en 1967 (17 951 F soit le chiffre le plus fort à cette date, plus que le foncier au sens strict). Par contre, le foncier au sens strict est caractérisé par un faible accroissement du nombre de prêts (variation de 1 à 1,5 entre

1965 et 1969), mais une importante augmentation de la valeur totale (1 à 3,1) et donc du montant moyen. Entre 1965 et 1967 la valeur de chaque prêt est multipliée par 2,1 conduisant au chiffre de 23 700 F en 1969.

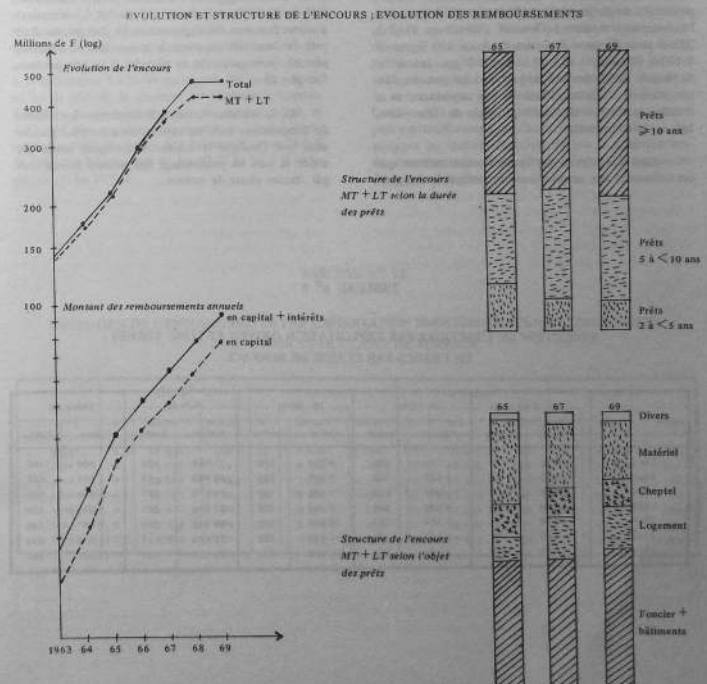
De même pour la deuxième catégorie, en stagnation, (matériel, bâtiments, cheptel), on peut distinguer plusieurs cas : La rubrique bâtiments d'exploitation, caractérisée par un nombre de prêts fortement croissant (de 12 à 22) voit son total en francs croître faiblement et stagner entre 1967 et 1969 tandis que la valeur moyenne de l'encours est décroissante, cas unique. L'effet des restrictions de crédits intervenues à la fin de la période étudiée semble avoir joué un rôle dans cette évolution, les agriculteurs préférant probablement à ce moment-là consacrer leurs possibilités de crédit à l'acquisition de terre.

Pour ce qui est du poste matériel la stagnation est nette aussi bien pour le nombre de prêts, le plus important avec le foncier, que pour la valeur totale et le montant moyen. Le cas du cheptel est différent puisque la diminution entre 1965 et 1969 du nombre des engagements (après une hausse en 1967) s'accompagne d'une augmentation de la valeur totale ainsi que du montant de l'encours moyen.

Au total il convient de retenir que le financement des biens immeubles (terres, bâtiments d'exploitation, logement) immobilise en 1969 près des deux tiers des crédits dont disposent les agriculteurs, ceci alors que la durée des prêts a tendance à se réduire. D'où l'accroissement des charges de remboursement.

Dans la représentation graphique de la figure 2 nous avons reproduit un certain nombre d'éléments complémentant les informations données dans la figure 1.

FIGURE 2



1 - L'INFLUENCE DU FACTEUR TAILLE DES EXPLOITATIONS

Nous examinerons successivement l'influence du facteur taille sur le remboursement et sur l'objet et la durée des prêts.

- L'encours -

Reprenant les classes de surface utilisées lors de la stratification de l'échantillon, nous avons calculé dans le tableau 8 l'évolution de l'endettement moyen par exploitation en considérant aussi bien les unités endettées, que les non endettées. Dans ce tableau figurent seulement les résultats pour le moyen et le long terme.

Pour ce qui est de la valeur absolue par exploitation, les écarts entre classes de surface sont considérables (de 1 à 5,6 entre les extrêmes en 1963 et de 1 à 55 en 1968, puis de 1 à 39 en 1969). La taille seule des exploitations ne suffit pas à expliquer les différences, car l'endettement ramené à l'hectare s'élevait en 1967 à 220 F pour la classe de moins de 5 ha 430 F pour 5 à 10 ha, 700 F pour 10 à 20 ha et 920 F pour la tranche de plus de 20 ha. Soit un rapport de 1 à 4 pour les classes extrêmes ! D'autres éléments tels importance de la famille, système d'exploitation, mode de faire-valoir, âge, ... interviennent.

Ainsi l'évolution de l'endettement montre que contrairement aux autres classes de surface, la catégorie

des moins de 5 ha voit son encours baisser entre le début et la fin de la période, même si le minimum se situe aux alentours de 1967-1968. Ce très faible endettement, en baisse continue de surcroît peut s'expliquer par la prédominance des exploitants âgés dans les petites tailles d'exploitations. Ceux-ci, bien évidemment ne sont pas enclins à contracter des emprunts nouveaux d'un montant élevé quand les prêts antérieurs se terminent.

Compte tenu des restrictions monétaires intervenues à la fin de la période étudiée, on constate un mouvement croissant des dettes au cours du temps pour les exploitations de plus de 5 ha. Le mouvement est d'autant plus rapide que la taille des exploitations est importante. Ainsi, pour la catégorie de 5 à 10 ha l'encours moyen varie de 1 à 1,8 entre le début et la fin de la période. Dans la catégorie de 10 à 20 ha, l'augmentation se fait dans le rapport de 1 à 2,3-2,4. Pour la tranche au-delà de 20 ha l'endettement varie de 1 à 4,3. En valeur absolue, l'encours des exploitations les plus grandes était près de deux fois supérieur à la moyenne en début de période, alors qu'en fin de période, il est presque trois fois plus élevé.

Cette évolution conduit à concentrer les moyens de financement dans les exploitations les plus grandes ainsi que l'indique le tableau 9 où figure année par année la part en pourcentage des encours immobilisés par chaque classe de surface.

TABLEAU n° 8

EVOLUTION DE L'ENCOURS PAR EXPLOITATION (MOYEN ET LONG TERME) EN FRANCS PAR CLASSE DE SURFACE

	< 5 ha		5 - 10 ha		10 - 20 ha		> 20 ha		Ensemble	
	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice
	1963	1 377	100	1 770	100	4 767	100	7 669	100	3 900
1964	1 253	91	1 627	92	5 905	124	10 942	143	4 891	125
1965	984	72	2 006	113	7 488	157	13 570	177	5 984	153
1966	790	50	2 836	160	8 350	175	21 826	285	8 030	206
1967	534	39	3 270	185	10 097	212	26 410	344	9 607	246
1968	569	41	3 167	179	11 283	237	31 663	413	11 054	283
1969	855	62	3 160	178	10 962	230	33 338	435	13 341	291

TABLEAU n° 9

PROPORTION DES ENCOURS, A MOYEN ET LONG TERME IMMOBILISES DANS CHAQUE CLASSE DE SURFACE

	< 5 ha	5 - 10 ha	10 - 20 ha	> 20 ha	Total
1963	8,4	9,5	43,0	39,0	100
1964	6,1	7,0	42,5	44,4	100
1965	4,0	7,0	44,0	45,0	100
1966	2,1	7,4	36,6	43,9	100
1967	1,3	6,0	35,9	56,8	100
1968	1,3	6,0	35,7	57,0	100
1969	1,8	5,8	34,0	58,4	100

La part de chaque classe de surface dans l'encours total est à rapprocher de la part occupée dans la S.A.U. totale. En 1967, les moins de 5 ha représentaient 4,5 % du total, les 5-10 ha 12,5, les 10-20 ha 38,3 et les plus de 20 ha 44,7 %. Ceci met en évidence une sur-représentation des petites exploitations au détriment des plus grandes dans l'accès au crédit en début de période (4,5 % de la surface pour 8,6 % des encours en 1963). Par contre, en fin de période, la situation est totalement inversée. Toutefois, la sur-représentation des petites unités en 1963 doit être appréciée par rapport au nombre également. En 1967, les moins de 5 ha constituaient 24,0 % du total, les 5-10 ha 20,9 %, les 10-20 ha 35,2 % et les plus de 20 ha 19,9 %.

Les résultats du tableau 10 relatif aux seules unités endettées vont bien dans le même sens (baisse dans le temps pour les moins de 5 ha, augmentation pour les autres classes et accroissement d'autant plus fort que la taille augmente). Les différences se situent toutefois dans les valeurs absolues. Les plus petites exploitations endettées, en très petit nombre, ont un encours moyen en 1963 plus élevé que celui des classes 5-10 ha et 10-20 ha. Même en 1969, cet encours est supérieur à celui de la catégorie 5-10 ha.

Dans le tableau 11, nous avons complété les résultats précédents en présentant pour l'ensemble unités endettées et non endettées les chiffres du court terme augmentés des ouvertures de crédit. Ce tableau met en évidence la très faible diffusion de ce type de prêts au début de la période et dans les exploitations les plus petites. Notons que les difficultés d'ordre statistique ont pu intervenir dans la saisie des données pour les premières années.

Néanmoins, il apparaît que l'endettement moyen à court terme pour l'ensemble des exploitations a été multiplié par 20 entre 1963 et 1969 avec une accélération marquée après 1966. D'autre part, il est intéressant de remarquer que le court terme et les ouvertures de crédit limités aux exploitations de plus de 20 ha entre 1963 et 1966, tendent après cette date à se manifester aussi dans les autres classes. Surtout dans la catégorie 10 à 20 ha. Ceci est dû à une politique des institutions bancaires, et plus particulièrement du Crédit Agricole tendant à développer les facilités de trésorerie par la généralisation des ouvertures de crédit, plutôt que par l'intermédiaire des prêts classiques.

TABLEAU n° 10

EVOLUTION DE L'ENCOURS MOYEN PAR EXPLOITATION ENDETTEE (MOYEN ET LONG TERME) EN FRANCS PAR CLASSE DE SURFACE

	< 5 ha			5 - 10 ha			10 - 20 ha			> 20 ha		
	n	valeur	indice	n	valeur	indice	n	valeur	indice	n	valeur	indice
	1963	6	12 870	100	17	7 479	100	30	10 811	100	33	15 590
1964	9	11 744	91	18	6 456	86	55	12 255	113	28	19 383	124
1965	7	12 298	96	20	7 299	98	56	15 113	140	43	21 032	135
1966	6	10 347	80	23	9 061	121	62	15 308	142	43	33 413	214
1967	4	11 440	89	25	9 520	127	71	16 214	150	46	37 214	239
1968	5	9 482	74	28	8 135	109	68	18 949	175	44	46 741	300
1969	7	9 871	77	25	9 198	123	70	17 863	165	42	51 674	331

n = nombre d'exploitations concernées

TABLEAU n° 11

EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT A COURT TERME (COURT TERME + OUVERTURES DE CREDIT) PAR CLASSES DE SURFACE

	< 5 ha		5 - 10 ha		10 - 20 ha		> 20 ha		Ensemble	
	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)
	1963	—	—	—	—	14	7,2 %	316	92,8 %	67
1964	—	—	—	—	—	—	574	100 %	114	100 %
1965	8	1,5 %	—	—	—	—	660	98,5 %	133	100 %
1966	—	—	—	—	—	—	731	100 %	145	100 %
1967	16	0,6 %	168	5,5 %	335	18,4 %	2 437	75,5 %	641	100 %
1968	136	2,7 %	229	3,9 %	713	20,7 %	4 447	72,7 %	1 214	100 %
1969	107	1,8 %	229	3,5 %	1 190	30,3 %	4 504	64,5 %	1 386	100 %

(a) Montant en Francs par exploitation
(b) Part de l'endettement de chaque classe par rapport à l'endettement total

— Les charges de remboursement —

Il est intéressant de rapprocher les chiffres du tableau 12 fournissant le montant des remboursements par exploitation (moyenne des endettées et des non endettées) du tableau 8 relatif à l'encours.

Le tableau 12 fait nettement apparaître un phénomène déjà signalé au niveau global. Il y a une augmentation des charges de remboursement en capital et intérêts beaucoup plus rapide que l'accroissement des engagements. Seule la classe des exploitations inférieures à 5 ha est caractérisée par une évolution particulière dans ce domaine. En effet, cette catégorie passe par un maximum en 1966 (indice 141 à cette date, base 100 en 1963), alors que l'encours au même moment est seule-

ment à la moitié du niveau de 1963 ! En fin de période les résultats pour l'encours et les remboursements sont à un niveau comparable au point de vue indice.

Les classes d'exploitations de 5 à 10 ha et de 10 à 20 ha voient le montant des remboursements s'accroître à un rythme double de celui enregistré pour les engagements à moyen et long terme. Pour les unités de 10 à 20 ha, il y a plus que doublement. Cette strate enregistre même le plus fort taux d'accroissement. Quant aux plus de 20 ha, c'est la tranche où l'évolution des remboursements suit le plus étroitement les variations de l'encours. Cela se vérifie dans le cas où l'on considère les seules exploitations endettées (tableau 13 comparé au tableau 11). Là aussi les charges de remboursement évoluent à un rythme deux fois plus rapide dans les tranches 5 - 10 ha et 10 - 20 ha.

TABLEAU n° 12

MONTANT MOYEN PAR EXPLOITATION (ENDETTEES ET NON ENDETTEES) DES REMBOURSEMENTS EN CAPITAL ET INTERETS PAR CLASSES DE SURFACE

	< 5 ha		5 - 10 ha		10 - 20 ha		> 20 ha		Ensemble	
	F	Indice	F	Indice	F	Indice	F	Indice	F	Indice
	1963	239	100	213	100	496	100	1 121	100	394
1964	304	127	324	153	772	156	1 618	144	585	148
1965	325	136	343	162	1 147	231	2 707	241	893	227
1966	338	141	459	216	1 547	311	3 283	293	1 129	286
1967	186	78	596	281	1 783	360	4 339	387	1 331	338
1968	90	37	722	340	2 380	480	5 275	471	1 686	428
1969	129	54	764	360	2 881	581	6 349	567	2 016	512

TABLEAU n° 13

MONTANT MOYEN PAR EXPLOITATION ENDETTEE DES REMBOURSEMENTS EN CAPITAL ET INTERETS SELON LES CLASSES DE SURFACE

	< 5 ha		5 - 10 ha		10 - 20 ha		> 20 ha	
	F	Indice	F	Indice	F	Indice	F	Indice
	1963	2 241	100	959	100	1 381	100	2 622
1964	2 853	127	1 371	143	1 789	129	3 290	125
1965	3 048	136	1 362	142	2 474	179	4 795	183
1966	4 222	188	1 670	174	3 237	234	5 219	199
1967	2 796	125	2 003	209	3 269	237	6 810	260
1968	2 694	120	2 103	219	3 876	281	7 666	290
1969	2 150	96	1 963	204	4 913	356	9 155	349

En rapprochant les résultats du tableau 13 de ceux du tableau 12 (moyenne pour l'ensemble des unités endettées ou non) on voit que les plus petites exploitations qui ont des engagements à moyen et long terme supportent des charges 10 fois plus importantes environ que la moyenne. L'écart n'est pas aussi marqué pour les autres classes et tend même à diminuer quand la surface augmente. En effet, plus on a des exploitations importantes, et plus la proportion ayant des dettes augmente.

— Objet et durée des prêts —

Dans le tableau 14, nous avons marqué l'évolution entre 1965, 1967 et 1969 des divers types d'encours répartis selon les classes de surface. Pour 100 F d'engagements en foncier par exemple, nous avons déterminé quelle était la répartition dans chaque classe de surface pour les trois années retenues.

Globalement, on voit que les exploitations de plus de 10 ha absorbent 89,1 % de l'encours total en 1965, 91,5 % en 1967 et 92,3 % en 1969. Dans ce total en légère augmentation il convient de noter que les unités de plus de 20 ha passent de 45 à 58 % entre 1965 et 1969. Pratiquement ces deux classes de surface immobilisent l'essentiel des crédits et ce quel que soit leur objet.

Les classes de moins de 10 ha ne se partagent qu'une proportion de 2 à 16 % du total, selon le type de prêts considéré. Seule exception, les emprunts consentis pour le logement, dont le quart se trouve dans la catégorie de 5 ha en 1965.

Pour l'essentiel, le processus de concentration des encours se manifeste dans le foncier où les moins de 10 ha avec 15 % du total en 1965 n'ont plus que 10 % en 1969, le logement qui passe de 27 % à 5 % et le matériel avec une diminution de 11 à 7 %.

TABLEAU n° 14

PROPORTION EN POURCENTAGE DE LA VALEUR TOTALE DES ENCOURS SELON LEUR OBJET ET PAR CLASSE DE SURFACE EN 1965, 1967 ET 1969

	< 5 ha			5 - 10 ha			10 - 20 ha			> 20 ha		
	1965	1967	1969	1965	1967	1969	1965	1967	1969	1965	1967	1969
	Foncier (*)	1,7	0,6	2,3	13,2	15,6	7,8	61,6	51,7	34,5	23,5	33,1
P.I.A.	1,2	0,5	0,2	6,1	5,6	8,7	45,4	32,3	31,6	47,2	61,5	39,5
Bâtiments	—	—	—	3,3	4,6	6,9	42,3	33,5	45,8	34,4	61,9	47,5
Logement	25,7	7,3	4,4	1,8	0,4	1,0	41,3	19,3	30,3	31,2	73,0	64,3
Matériel	2,9	0,1	0,7	8,3	8,7	7,1	41,2	49,7	45,3	47,6	41,5	46,8
Cheptel	1,4	—	—	1,9	1,7	1,8	28,2	26,3	23,7	65,5	72,0	74,5
Divers	—	—	6,7	—	—	—	20,3	10,5	8,0	79,8	89,5	88,5
Ensemble	3,9	1,3	1,8	7,0	7,1	5,9	44,1	37,0	34,4	45,0	34,3	37,9

(*) La rubrique foncière est ici entendue au sens strict, sans les prêts aux jeunes agriculteurs (P.J.A.) qui apparaissent à part.

En ce qui concerne les divers types de prêts, il convient de noter la part prépondérante des prêts fonciers dans chacune des classes de surface, à l'exception de la catégorie des moins de 5 ha où dominent les engagements concernant le logement. Ces prêts, qu'il s'agisse de foncier au sens strict, ou des Prêts aux Jeunes Agriculteurs manifestent plutôt un déclin relatif dans le temps ou une stagnation, sauf pour les exploitations les plus grandes. Ceci pourrait indiquer l'amorce d'un processus cumulatif. Les exploitations les plus importantes immobilisent une forte proportion des crédits et ceci de manière accélérée dans le temps ce qui leur permet de s'accroître encore plus.

La situation pour les prêts concernant le logement de la famille est assez comparable à ce que l'on observe pour le foncier : importance des plus de 20 ha et augmentation très rapide de la proportion entre 1963 et 1969 alors qu'il y a diminution dans la classe 10 - 20 ha. Assez paradoxalement, les moins de 5 ha immobilisent une très forte part en 1965 ainsi qu'on l'a vu. Pour les prêts relatifs aux bâtiments d'exploitation, l'évolution est plus confuse (augmentation après baisse dans les exploitations de 10 à 20 ha, croissance puis forte diminution dans les plus de 20 ha). Toutefois, il convient de noter l'absence totale de ce type de prêts dans les exploitations de moins de 5 ha, qui est à rapprocher de la disparition des prêts pour le cheptel en 1967 et en 1969. Ce qui

tendrait à indiquer l'inexistence d'investissements pour la production animale. Enfin, on remarquera que les encours matériels sont très stables dans le temps et à un niveau élevé dans les exploitations de plus de 5 ha et sont du même ordre de grandeur dans les classes 10 - 20 et plus de 20 ha.

Pour terminer sur ce point, on retiendra que la classe des plus de 20 ha est caractérisée par un accroissement rapide de la part relative des encours fonciers dans leur ensemble, ainsi que des encours logement et cheptel. Comme cette classe de superficie représente environ la moitié du total des engagements on voit qu'il y a une accélération de l'accumulation par le biais du crédit.

La structure de l'encours selon la durée des prêts (tableau 15) montre une très forte dominante des prêts longs dans les plus petites exploitations. L'évolution entre 1965 et 1969 indique que ce type de prêts a plutôt tendance à diminuer, en proportion, dans les classes 5 - 10 et 10 - 20 ha, alors qu'il y a accroissement chez les plus de 20 ha.

Quant aux encours les moins longs (2 - 3 ans) ils n'interviennent de façon suivie que dans les exploitations supérieures à 10 ha. En-deça leur présence a un caractère épisodique. Globalement leur part est minime, oscillant aux environs de 5 % chez les plus de 20 ha.

TABLEAU n° 15

STRUCTURE DE L'ENCOURS A MOYEN ET LONG TERME PAR CLASSE DE SURFACE SELON LA DUREE DES PRETS (EN POURCENT)

	< 5 ha			5 - 10 ha			10 - 20 ha			> 20 ha		
	1965	1967	1969	1965	1967	1969	1965	1967	1969	1965	1967	1969
2 - 3 ans	2,7	-	12,5	-	-	2,9	2,1	4,3	4,9	5,3	5,1	4,4
4 - 7 ans	18,3	1,2	8,6	36,5	35,5	36,2	35,9	39,2	36,2	35,2	28,4	27,5
> 8 ans	79,0	98,8	78,0	63,5	64,5	60,9	62,0	56,5	58,9	59,5	66,5	68,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

II - L'INFLUENCE DE L'AGE DU CHEF D'EXPLOITATION

L'influence du facteur âge sera appréciée par rapport à l'encours, aux charges de remboursement et par rapport à la nature et à la destination des prêts.

- L'encours -

Le tableau 16 nous indique comment évolue l'encours à moyen et long terme par exploitation selon la classe d'âge du chef d'exploitation en considérant à la fois les individus endettés et non endettés.

Le classement des exploitations par tranche d'âge fait apparaître des écarts entre encours moyens beaucoup plus importants que ceux enregistrés lors de l'étude par catégorie de surface (écart maximum de 1 à 55 pour la surface et de 1 à 64 pour l'âge ; écart minimum de 1 à moins de 6 pour la surface et de 1 à moins de 8 pour l'âge).

Si les valeurs les plus fortes sont enregistrées chez les exploitants de moins de 35 ans il est à noter que les encours les plus bas se rencontrent en 1963 et 1964 chez les 51 - 65 ans et non chez les plus de 65 ans. L'encours de cette dernière classe subit d'ailleurs une décroissance dans le temps particulièrement forte puisque l'importance des engagements diminue dans la proportion de 1 à 4 entre 1963 et 1969. Par contre, la classe de 51 à 65 ans se caractérise par le taux d'augmentation le plus fort (1 à 3,6 contre 1 à 3,2 pour les 35 ans et moins).

Si on excepte les années 1963 et 1964, il apparaît que les exploitants sont d'autant moins endettés qu'ils sont plus âgés, ce qui est tout à fait normal. Mais les évolutions divergentes selon les classes d'âge soulignent la difficulté d'une interprétation trop simpliste de la liaison âge-endettement. Remarquons d'autre part, que nos réflexions pourraient être sensiblement différentes, si l'on disposait de renseignements sur tous les prêts dont bénéficient les exploitants. En effet, les institutions financières sont peu disposées à prêter à moyen ou long terme à des personnes âgées. De ce fait, celles-ci peuvent être conduites à chercher d'autres sources de financement extérieur, auprès des notaires ou de la famille.

On a complété les informations précédentes à l'aide du tableau 17 dans lequel se trouve l'endettement par exploitation endettée.

Comme pour la répartition des exploitations selon les classes de surface on constate une moindre progression de l'encours par exploitation endettée que pour l'ensemble des unités endettées et non endettées. Ceci tient à l'accroissement dans le temps du nombre d'exploitations endettées comme l'indique l'effectif de chaque classe. Avec un effectif réduit en début de période on est évidemment conduit à une moyenne pour l'ensemble d'autant plus faible. Le décalage entre l'effectif total et le nombre d'exploitations endettées tendant à décroître dans le temps, la croissance de l'encours par unité ayant des dettes est donc moins rapide que pour l'ensemble.

TABLEAU n° 16

EVOLUTION DE L'ENCOURS A MOYEN ET LONG TERME PAR EXPLOITATION (ENDETTEES ET NON ENDETTEES) SELON LES CLASSES D'AGE

	< 35 ans		36 - 50 ans		51 - 65 ans		> 65 ans		Ensemble	
	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice
1963	10 296	100	4 610	100	1 306	100	2 002	100	3 900	100
1964	13 757	134	5 709	124	1 558	119	1 793	89	4 891	125
1965	15 973	155	7 085	156	2 367	181	1 417	71	5 984	153
1966	23 091	224	10 156	222	2 101	161	959	48	8 030	206
1967	27 740	269	11 637	252	3 267	250	938	47	9 407	246
1968	32 682	317	11 823	256	4 793	367	713	36	11 054	283
1969	33 155	322	12 556	272	4 782	366	515	26	11 341	291

TABLEAU n° 17

EVOLUTION DE L'ENCOURS A MOYEN ET LONG TERME PAR EXPLOITATION ENDETTEE SELON LES CLASSES D'AGE

	< 35 ans			36 - 50 ans			51 - 65 ans			> 65 ans		
	n	F	Indice	n	F	Indice	n	F	Indice	n	F	Indice
1963	29	12 981	100	40	9 827	100	28	6 403	100	4	19 522	100
1964	33	22 854	118	49	11 908	121	33	6 493	101	5	13 986	72
1965	38	22 851	118	51	14 242	145	32	10 380	162	5	11 056	57
1966	44	28 655	149	57	18 717	190	28	10 594	164	5	7 482	38
1967	48	31 398	163	63	18 821	191	31	14 082	220	4	9 142	47
1968	48	36 992	192	64	18 801	191	30	21 396	334	3	9 273	47
1969	49	36 720	190	61	20 999	214	30	21 333	333	3	6 697	34

A contrario, les exploitants de plus de 65 ans voient leur nombre d'unités endettées décroître, d'où une diminution moins rapide de l'indice relatif aux seules exploitations endettées. Cette classe a d'ailleurs, en 1963, des engagements par tête très élevés puisque dépassant largement ceux des exploitants de moins de 35 ans. En 1964 encore, l'encours des plus de 65 ans vient au 2ème rang en valeur absolue.

L'évolution particulière de l'endettement selon les classes d'âge apparaît dans le tableau 18 retraçant la part en pourcent de chaque tranche d'âge dans l'encours total.

TABLEAU n° 18

PROPORTION DES ENCOURS DONT BENEFICIE CHAQUE CLASSE D'AGE

	< 35 ans	35-50 ans	51-65 ans	> 65 ans	TOTAL
1963	43,5	37,6	13,4	6,4	100
1964	46,4	36,3	12,7	4,6	100
1965	43,9	37,3	15,8	3,0	100
1966	47,4	40,6	10,5	1,5	100
1967	47,6	37,6	13,6	1,2	100
1968	48,7	33,2	17,3	0,8	100
1969	48,2	34,4	16,9	0,5	100

Contrairement au tableau correspondant établi avec les classes de surface (tableau 9), on voit dans le tableau 18 que les proportions entre classes d'âge se modifient relativement peu dans le temps sauf pour les exploitants les plus âgés. Ce qui est le plus remarquable, c'est qu'il semble exister un transfert à l'intérieur des catégories 35 ans et moins et 36-50 ans d'une part, et 51-65 ans et plus de 65 ans d'autre part.

En effet, l'accroissement de la proportion d'encours total détenue par les 35 ans et moins tend à augmenter au détriment de la part des 36-50 ans. Le phénomène est un peu moins net pour les deux autres catégories. L'année 1966 paraît particulière car à cette date, le transfert se produit entre les 36-50 ans et les 51-65 ans, au détriment de ces derniers.

Enfin, il convient de remarquer que les 35 ans et moins qui immobilisent entre 44 et 49 % de l'encours total ne représentent en 1967 que 16,5 % du total tandis que les plus de 65 ans (12,5 % du nombre total) ne détiennent que 6,4 % des sommes prêtées aux agriculteurs en 1963 et 0,5 % en 1969. Pour les 36-50 ans, en proportion de 31,1 % du nombre d'exploitants, on a avec 33 à 40 % de l'encours une représentation assez équilibrée. Par contre, les 51-65 ans (33,9 % du nombre et 10 à 17 % de l'endettement) ont une situation proche de celle des plus de 65 ans.

Les indications précédentes sont complétées par le tableau 19 où se trouve l'évolution de l'endettement à court terme augmenté des ouvertures de crédit.

TABLEAU n° 19

EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT A COURT TERME (COURT TERME + OUVERTURES DE CREDIT) PAR CLASSES D'AGE

	< 35 ans		36 - 50 ans		51 - 65 ans		> 65 ans		Ensemble	
	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)
1963	385	93,9 %	13	6,1 %	—	—	—	—	47	100 %
1964	497	71,9 %	—	—	80	28,1 %	—	—	114	100 %
1965	560	69,4 %	125	29,1 %	—	—	16	1,5 %	133	100 %
1966	744	84,6 %	72	15,4 %	—	—	—	—	145	100 %
1967	2 297	59,0 %	603	29,1 %	94	9,9 %	104	2,0 %	641	100 %
1968	3 454	47,6 %	1 385	36,0 %	430	14,4 %	192	2,0 %	1 214	100 %
1969	4 869	37,3 %	1 513	33,3 %	240	6,8 %	276	2,4 %	1 386	100 %

(a) Montant en Francs par exploitation.

(b) Part de l'endettement de chaque classe par rapport à l'endettement total.

Le tableau 18 montre que l'endettement à court terme concerne essentiellement les exploitants les plus jeunes, surtout en début de période, puisque entre 1963 et 1966 cette catégorie concentre entre 70 et 94 % du total du court terme. A partir de 1967, on constate une diffusion de ce type de crédit dans les autres classes et plus particulièrement dans les 36 - 50 ans. Cette dernière catégorie dispose de 30 à 36 % de l'ensemble du court terme entre 1967 et 1969. Les exploitants les plus âgés sont très peu concernés par ce type de crédit, tout comme ceux vivant sur les petites superficies puisque ces deux catégories se recoupent très étroitement.

— Les remboursements —

On peut suivre l'évolution des remboursements en capital et intérêts par classe (individus endettés et non endettés) grâce au tableau 20.

Le rythme d'accroissement des remboursements apparaît à travers le tableau 20 d'autant plus rapide que l'on a affaire à des exploitants plus jeunes. Ce rythme est d'autre part deux fois plus rapide que celui de l'encours pour les classes de moins de 35 et de 36-50 ans. Pour les 51-65 ans, il y a une évolution parallèle, l'encours étant multiplié par 3,7 sur la période, et les charges de capital et intérêts par 3,6. Chez les exploitants les plus âgés, on constate un accroissement des remboursements jusqu'en 1966 puis une chute très prononcée ensuite. Il s'agit donc d'une évolution très particulière liée à la longueur des prêts dont bénéficient ces exploitants.

Le tableau 21 donnant l'évolution des charges de remboursement par exploitation endettée nuance les résultats obtenus avec l'ensemble des individus possédant ou non des dettes. En effet, la progression des charges en capital et intérêts n'est pas différenciée entre les strates de moins de 35 ans (évolution de 1 à 3,1) de 36 à 50 ans

TABLEAU n° 20

REMBOURSEMENTS EN CAPITAL ET INTERETS PAR EXPLOITATION (ENDETTEES ET NON ENDETTEES) SELON LES CLASSES D'AGE

	< 35 ans		36 - 50 ans		51 - 65 ans		> 65 ans		Ensemble	
	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice
1963	927	100	603	100	288	100	349	100	394	100
1964	1 761	190	848	140	277	96	431	123	585	148
1965	2 752	297	1 317	215	428	148	460	132	893	227
1966	3 665	395	1 523	252	576	200	526	150	1 329	338
1967	4 356	470	2 228	369	521	181	323	92	1 331	339
1968	5 443	587	2 705	448	717	249	269	77	1 686	428
1969	6 193	668	3 233	536	1 029	357	232	66	2 016	512

C'est précisément dans la classe 51-65 ans que l'on voit nettement diminuer les prêts d'une durée de 4 à 7 ans. Les autres catégories ne subissent pas d'évolution significative, sauf une légère baisse chez les plus jeunes.

Notons pour terminer, que la part des prêts de 2 - 3 ans est un peu plus forte chez les individus les moins âgés avec une proportion aux environs de 5 % alors qu'elle est nulle chez les plus vieux.

III - ACTION COMBINÉE DU FACTEUR TAILLE ET DE L'ÂGE

Dans ce chapitre, nous allons tenter :

- de faire le point sur les résultats acquis en ce qui concerne l'influence de la taille des exploitations sur l'endettement des agriculteurs, et l'influence de l'âge des chefs d'exploitation.

- ensuite, nous essaierons par une analyse croisée âge-surface de voir plus précisément comment jouent ces deux facteurs.

- Les résultats de l'étude de l'influence de la taille et de l'âge -

a) La taille

La division de l'échantillon initial en classes de surface fait apparaître un comportement particulier des exploitations de moins de 5 ha. Alors que toutes les autres catégories voient leur encours s'accroître, les plus petites, au contraire ont leurs engagements en diminution.

Malgré le coût d'arrêt, lié à la crise monétaire de 1968, on constate une évolution de l'encours et des remboursements d'autant plus rapide que les surfaces sont plus importantes. Ce mouvement est moins net pour les remboursements en capital et intérêt qui toutefois s'accroissent plus vite que l'encours.

Cette différenciation dans le temps selon les classes de surface a pour conséquence une concentration des moyens de financement externes dans les grandes exploitations. Celles-ci d'autre part bénéficient d'une accumulation de prêts fonciers, ce qui favorise leur croissance ultérieure. Parallèlement, ce sont elles qui ont le plus recours au court terme.

b) L'âge

L'influence de l'âge ne se manifeste pas de façon aussi linéaire que la taille. Si les exploitants les plus endettés sont bien les plus jeunes (moins de 35 ans), en début de période, les moins endettés ont entre 51 et

65 ans. C'est en milieu de période que les exploitants les plus vieux constituent la classe la moins endettée. Toutefois, cette catégorie est la seule à être caractérisée par une diminution des engagements dans le temps, d'où une position symétrique de celle des exploitations de moins de 5 ha. Par contre, l'accroissement le plus fort se trouve chez les 51 - 65 ans et non chez les plus jeunes.

L'évolution des remboursements modifie cette vue, puisque là une liaison inverse âge-montant apparaît. Plus les exploitants sont jeunes et plus leurs charges sont élevées. Ce sont aussi les plus jeunes qui ont le plus d'endettement à court terme. L'essentiel de leurs fonds va à l'amélioration des conditions de vie, à l'acquisition de terre et de matériel au détriment du cheptel.

- Etude croisée âge-surface -

Pour essayer de déterminer le rôle respectif de l'âge et de la surface dans l'endettement, nous avons procédé à l'élaboration de tableaux à double entrée concernant les seules exploitations endettées. Vu le nombre d'unités ayant des engagements deux classes d'âge (40 ans et moins, et plus de 40 ans) et deux classes de surface (15 ha et moins, et plus de 15 ha) ont été retenues.

a) Encours

Le tableau 25 relatif à l'encours montre que l'influence de l'âge est surtout sensible dans les exploitations les plus grandes. En effet, quand on lit verticalement le tableau, on voit que les unités de moins de 15 ha évoluent de manière comparable chez les exploitants jeunes et âgés. De plus, les valeurs absolues sont proches variant au cours de la période entre 8 000 F et 13 000 F. Par contre, dans la classe de plus de 15 ha si l'évolution est assez proche chez les moins de 40 ans et les plus de 40 ans, les valeurs absolues divergent sensiblement. Les exploitants les plus jeunes sont environ 1,6 fois plus endettés que les autres.

En ce qui concerne l'effet de la surface, que l'on apprécie par une lecture horizontale du tableau, on constate des différences plus importantes qu'avec l'âge.

TABLEAU n° 25

EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT PAR EXPLOITATION ENDETTEE SELON L'AGE ET LA SURFACE

		< 15 ha			> 15 ha		
		Moyenne par exploitation	Indice 100 en 1963 - 1964	Nombre d'exploitations	Moyenne par exploitation	Indice 100 en 1963 - 1964	Nombre d'exploitations
< 40 ans	1963	8 019	87	25	19 059	89	26
	1964	10 483	113	29	23 745	111	29
	1965	9 672	104	29	26 209	122	32
	1966	12 247	132	36	36 207	169	35
	1967	11 955	129	37	40 182	188	37
	1968	12 140	131	39	49 600	232	35
1969	13 560	147	40	48 817	228	35	
> 40 ans	1963	9 029	104	32	11 613	93	26
	1964	8 367	96	31	11 917	101	31
	1965	12 342	142	31	14 682	125	32
	1966	10 905	125	32	18 977	161	31
	1967	12 713	146	34	20 966	178	36
	1968	12 743	146	36	27 019	230	35
1969	12 308	141	33	29 236	248	36	

TABLEAU n° 26

ENCOURS PAR EXPLOITATION ENDETTEE SELON L'OBJET EN FONCTION DE L'AGE ET DE LA SURFACE

		< 15 ha			> 15 ha		
		Moyenne par exploitation (en F.)			Moyenne par exploitation (en F.)		
		1965	1967	1969	1965	1967	1969
< 40 ans	Foncier	445	2 645	3 549	2 051	3 178	10 616
	P.J.A.	1 759	1 701	1 710	6 733	11 445	8 729
	Logement	-	506	418	1 463	6 734	7 111
	Matériel	3 759	4 787	4 575	5 363	6 316	9 073
	Bâtiments	101	240	608	1 872	2 173	893
	Cheptel	518	981	1 371	4 595	6 847	6 791
> 40 ans	Foncier	3 882	4 770	4 590	2 644	5 885	10 378
	P.J.A.	213	118	24	1 356	1 528	1 304
	Logement	1 543	561	1 702	1 125	3 577	3 904
	Matériel	1 447	2 367	1 022	4 112	4 229	4 372
	Bâtiments	1 218	846	1 120	263	719	1 359
	Cheptel	537	674	320	67	281	387

Note : Les prêts divers ne figurent pas dans ce tableau. On en trouve principalement parmi les exploitants de moins de 40 ans.

Mais l'influence de la taille est plus forte chez les jeunes. Ceux-ci en début de période ont un encours deux fois plus élevé ; en fin de période, les exploitants de moins de 40 ans ayant plus de 15 ha sont 3,6 fois plus endettés que ceux de la même tranche d'âge établis sur de petites surfaces.

Par contre, les exploitants les plus âgés ne se caractérisent pas de la même manière. Si l'évolution chez les plus grands est comparable, l'écart en valeur absolue entre jeunes et vieux n'est pas identique. Entre 1963 et 1965, l'encours chez les plus de 15 ha est du même ordre de grandeur que chez les moins de 15 ha. En fin de période, il n'en va plus de même, la différence s'accroissant très nettement (encours des plus de 15 ha âgés 2,3 fois plus important que celui des moins de 15 ha).

b) Objet des prêts

L'étude du tableau 26 retraçant l'évolution de l'endettement par exploitation endettée entre 1965 et 1969 selon le type d'encours complète les réflexions précédentes en les nuanciant.

Ainsi, pour l'influence de l'âge, voit-on que les résultats globaux restent valables en ce qui concerne le foncier au sens large (foncier additionné des P.J.A.). Exception faite des moins de 40 ans en 1965, ce poste se situe approximativement au même niveau pour les moins de 15 ha sur la période, qu'il s'agisse des plus jeunes ou des plus âgés. Evidemment, au niveau des P.J.A., des différences importantes interviennent. Mais pour tous les autres postes concernant l'encours des petites surfaces trop de fluctuations interviennent pour qu'on puisse tirer des conclusions.

Dans les exploitations de plus de 15 ha on retrouve les traits généraux (augmentation parallèle mais avec décalage de niveau au profit des moins de 40 ans) essentiellement pour le foncier au sens large. Si on considère le foncier strict, il est intéressant de remarquer qu'en 1969 on a le même niveau en valeur absolue dans

les deux classes d'âge, ce qui indique une fois encore le poids des P.J.A. et leur rôle. D'autre part, il faut noter la stabilité de l'encours matériel des exploitants de plus de 40 ans alors que l'autre classe d'âge voit cette rubrique augmenter entre 1965 et 1969. De même, les engagements pour le logement croissent plus vite chez les exploitants les plus jeunes. Ainsi, dans la classe de surface de plus de 15 ha, les évolutions rubrique par rubrique entre 1965 et 1969 selon l'âge des exploitants conduisent à des informations cohérentes qui précisent les conclusions générales. A l'inverse, les données pour les exploitations de moins de 15 ha ne fournissent pas de résultats intéressants, hormis pour le foncier au sens large.

L'influence de la taille, qu'on avait constatée plus forte chez les jeunes au niveau global, s'analyse de manière identique pour le foncier au sens large. Les encours de ce type, plus élevés dans les grandes surfaces augmentent plus vite dans le temps chez les exploitants les moins âgés. Pour le logement, cela est spectaculaire, puisque les individus les plus jeunes sur moins de 15 ha n'ont pratiquement rien, alors qu'au-delà de 15 ha, leur niveau d'endettement est relativement important en 1969. L'encours en matériel a, à l'inverse, une évolution peu différenciée.

De l'ensemble des résultats de l'étude croisée âge-surface, on peut retenir un certain nombre de points qui complètent les observations précédentes.

L'effet de taille se manifeste surtout parmi les exploitants jeunes. Les moins âgés ont un encours nettement plus élevé quand ils se trouvent sur des exploitations de taille supérieure à la moyenne. D'autre part, leurs engagements ont tendance à croître plus vite que ceux de la même tranche d'âge situés sur des petites surfaces. Cet accroissement est dû essentiellement aux encours en logement et cheptel. Ainsi, la désaffection vis-à-vis des engagements en cheptel constatée globalement pour les exploitants les plus jeunes concerne surtout ceux qui sont installés sur de faibles superficies.

IV - INFLUENCE DE LA LOCALISATION DES EXPLOITATIONS

Sous ce titre, nous essaierons de voir si des différences dans l'endettement des exploitants existent selon que ceux-ci sont dans des zones rurales ou urbaines, et selon leur situation par rapport aux régions naturelles.

- Localisation en zones rurales et urbaines -

Dans le tirage de l'échantillon, on a tenu compte de l'appartenance des exploitations au champ des communes rurales et au champ des communes urbaines. L'importance relative de ces dernières étant très faible on n'a qu'un petit nombre d'individus dans cette strate (31 contre 197 dans l'autre). De ce fait, il ne peut être question d'effectuer des croisements avec les critères taille et âge. Comme pour l'âge et la surface on examinera successivement l'encours et les remboursements, l'objet et la durée des prêts.

a) Encours et remboursements

Le tableau 27 où figure le montant de l'encours moyen par exploitation de 1963 à 1969 selon les strates rurale et urbaine indique une évolution nettement différenciée. Alors que les exploitations des zones rurales voient le montant de leurs engagements multiplié par 3,1 entre 1963 et 1969, celles des zones urbaines ont un rythme d'accroissement 2 fois moindre (multiplication par 1,5 sur la période). Aussi, tandis qu'en 1963 l'encours moyen des exploitations de la strate rurale était 2,2 fois moins élevé que celui de la strate urbaine, en 1969, les encours sont du même ordre.

TABLEAU n° 27

EVOLUTION DE L'ENCOURS MOYEN PAR EXPLOITATION (ENDETTÉES ET NON ENDETTÉES) SELON LEUR LOCALISATION EN ZONE RURALE OU EN ZONE URBAINE

	Strate rurale		Strate urbaine		Ensemble	
	F	Indice	F	Indice	F	Indice
1963	3 681	100	8 084	100	3 900	100
1964	4 715	128	8 262	102	4 891	125
1965	5 863	159	8 318	103	5 984	153
1966	7 858	214	10 743	133	8 030	206
1967	9 590	260	9 943	123	9 807	244
1968	11 088	301	10 399	129	11 054	283
1969	11 315	307	11 823	146	11 341	291

Pour ce qui est des remboursements, le tableau 28 confirme les données du tableau précédent. La progression des charges en capital et intérêts, qui est toujours plus rapide que celle de l'encours, reflète l'évolution des engagements. C'est-à-dire qu'en zone rurale, le taux de croissance des remboursements est deux fois plus grand qu'en zone urbaine.

TABLEAU n° 28

MONTANT MOYEN PAR EXPLOITATION (ENDETTÉES ET NON ENDETTÉES) DES CHARGES DE REMBOURSEMENT SELON LEUR LOCALISATION EN ZONE URBAINE OU EN ZONE RURALE

	Strate rurale		Strate urbaine		Ensemble	
	F	Indice	F	Indice	F	Indice
1963	308	100	1 339	100	394	100
1964	463	151	1 907	142	585	148
1965	748	243	2 112	158	893	227
1966	917	298	2 442	182	1 129	286
1967	1 093	355	2 570	192	1 331	338
1968	1 834	596	2 654	198	1 686	428
1969	1 692	550	3 056	228	2 016	517

b) Objet et durée des prêts

La répartition des prêts en pourcentage en fonction de leur objet et selon leur destination (tableau 29) fait apparaître le rôle très important du foncier dans les zones urbaines. Dans les zones rurales l'encours foncier au sens large présente une tendance à l'accroissement dans le temps, mais avec une proportion moyenne relativement faible (aux environs de 40 %). En zones urbaines la proportion en encours foncier est beaucoup plus forte puisqu'en 1967 elle représente les trois quarts du total. Les restrictions de crédit qui ont suivi la crise monétaire de 1968 sont très vivement ressenties dans cette strate. En 1969 en effet, le foncier tombe à environ la moitié de l'ensemble des engagements et ceci au profit des bâtiments et du logement.

Les exploitations à proximité des villes ont donc une répartition des prêts très différente des autres exploitations. Tout est concentré sur le foncier et en deuxième lieu sur le matériel. Pour les zones rurales on a le même ordre mais avec d'autres proportions. On peut penser que le prix des terrains à proximité des villes est l'élément d'explication.

TABLEAU n° 29

REPARTITION EN POURCENT DE L'ENCOURS SELON SA DESTINATION ET LA LOCALISATION RURALE OU URBAINE (EXPLOITATIONS ENDETTEES ET NON ENDETTEES)

	Strate rurale			Strate urbaine			Ensemble		
	1965	1967	1969	1965	1967	1969	1965	1967	1969
	Foncier *	38,0	34,6	45,2	65,3	75,9	51,8	40,2	41,1
Bâtiments	6,9	5,7	4,5	1,1	1,6	11,0	6,5	5,5	4,8
Logement	9,1	15,6	15,0	5,0	3,4	10,0	8,4	15,5	15,0
Cheptel	11,7	10,9	10,5	5,2	1,6	0,9	11,3	10,5	10,1
Matériel	31,7	21,4	21,2	23,3	15,8	18,0	31,1	22,8	21,6
Divers	2,6	11,8	3,6	0,1	1,7	8,3	2,5	4,6	3,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

* Foncier au sens large (y compris P.J.A.)

Ces informations sont complétées par le tableau 30 donnant la répartition du montant des encours selon la durée des prêts (répartition en pourcent). On y voit la prépondérance des engagements à 4-7 ans dans les exploitations des zones rurales, alors que ce sont les prêts sur 8 ans et plus qui prédominent dans les zones urbaines. Mais on assiste à une évolution inverse selon la localisation. Alors que les prêts les plus longs ont tendance à s'accroître en proportion chez les exploitants des zones rurales, avec diminution des encours moyens, il y a augmentation des prêts à moins de 7 ans dans les zones urbaines au détriment des prêts les plus longs.

Ces mouvements contraires expliquent les écarts selon la localisation, constatés quand on étudie l'encours et les remboursements.

TABLEAU n° 31

EVOLUTION DE L'ENCOURS MOYEN PAR EXPLOITATION SELON LES G.R.A.

	G.R.A. 801 Fougères		G.R.A. 702 Armor Nord		G.R.A. 703 Armor Nord		G.R.A. 706 Rennes		G.R.A. 708 Redon		Ensemble	
	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice
1963	4 887	100	3 875	100	3 747	100	5 671	100	1 599	100	3 900	100
1964	5 189	111	5 438	140	6 956	186	6 000	140	2 163	135	4 891	125
1965	6 517	139	7 146	184	6 438	172	7 274	128	3 644	228	5 984	153
1966	7 144	152	12 047	311	8 705	232	9 079	160	5 091	318	8 030	206
1967	6 789	145	11 826	305	9 355	250	13 199	233	4 700	294	8 607	240
1968	7 435	159	12 164	314	10 530	281	16 007	282	5 643	353	11 054	283
1969	7 795	166	12 712	328	12 770	341	15 298	270	5 822	364	11 341	291

- Localisation selon les G.R.A. (Groupes de Régions Agricoles) -

Outre une stratification par classes de surface et d'âge il a été procédé à une stratification par Groupes de Régions Agricoles (G.R.A.). Les cinq G.R.A. d'Ille & Vilaine sont : le Bassin de Laval (code 801 région de Fougères), l'Armor Nord (code 702 Polders du Mont Saint-Michel, Marais de Sol, région de Saint-Malo), l'Arcoat Nord (code 703 - Bretagne Centrale), le Bassin de Rennes (code 706 région centrale), et la Région de Redon (code 708).

Le montant moyen de l'encours par G.R.A. figure dans le tableau 31.

Par rapport à la moyenne départementale, il apparaît dans le tableau 31 qu'en 1963 les régions de Rennes et de Fougères ont l'endettement moyen par exploitation le plus fort. A l'inverse, le G.R.A. de Redon, qui est le plus défavorisé quant au revenu, se situe très bas. L'écart entre Redon et Rennes est de l'ordre de 1 à 3,5 en 1963. Mais en 1969 cet écart a diminué, se situant dans le rapport de 1 à 2,6.

Les G.R.A. à endettement moyen par exploitation en 1963 sont caractérisés par une évolution de l'encours lente. Ainsi, entre 1963 et 1969, les engagements de la région de Fougères sont multipliés par 1,7 et ceux de Rennes par 2,7 tandis qu'au niveau départemental la multiplication est de 2,9. Par contre, l'accroissement le plus rapide est le fait des zones ayant au départ l'encours le moins élevé : multiplication par 3,3 pour Armor Nord 3,4 pour Arcoat Nord et 3,6 pour Redon. Il y a en quelque sorte un effet de rattrapage dans le recours au crédit des régions pauvres par rapport aux riches.

Ces résultats sont complétés par le tableau 32 donnant année par année la part en pourcent du total des encours de chaque G.R.A..

Il est intéressant de rapprocher les résultats obtenus dans le tableau 32 de la proportion des exploitations que représente chacune des régions. Ainsi, la zone de Fougères qui immobilise une part décroissante de l'encours (de 11 à 6 %) a en 1967, près de 15 % du nombre total d'exploitations, ce qui indique un sous-endettement relatif.

TABLEAU n° 32

PROPORTION DES ENCOURS DE CHAQUE G.R.A.

	801	702	703	706	708	Total
1963	10,8	17,8	32,2	33,1	6,1	100
1964	8,6	17,8	42,7	25,0	5,9	100
1965	9,4	20,5	34,7	26,6	8,8	100
1966	7,5	25,2	34,2	24,2	8,9	100
1967	6,4	22,1	32,8	31,4	7,3	100
1968	6,2	20,0	32,3	33,5	7,8	100
1969	6,1	19,5	36,9	30,0	7,5	100

Le G.R.A. 702 (Armor Nord : Mont Saint-Michel, Dol, Saint-Malo) dont la proportion d'encours oscille autour de 20 % avec un mouvement croissant jusqu'en 1966 (25 %) puis décroissant ensuite, est dans la situation inverse. Ce G.R.A. ne contient que moins de 9 % du nombre total d'exploitations, d'où au contraire, un sur-endettement relatif marqué. La Bretagne Centrale (Arcoat Nord G.R.A. 703) est dans la même situation avec environ 35 % de l'encours et 18 % du nombre d'exploitations.

Le Bassin de Rennes (G.R.A. 706) qui immobilise 30 % environ des crédits à moyen et long terme du département représente à peu près 35 % du département au point de vue nombre, ce qui indique une position moyenne (léger sous-endettement). Par contre, la zone de Redon dont on a déjà souligné le faible endettement moyen, avec 23 % des exploitations n'a que 6 à 9 % de l'encours total. Le rapprochement de ces deux chiffres montre quelle disproportion existe et que l'effet de rattrapage dans le recours au crédit, auquel nous avons fait allusion, est bien modeste.

En conclusion, on voit que la localisation des exploitations n'est pas indifférente pour expliquer le niveau d'endettement et son évolution. Ainsi, les unités situées en zone urbaine ont un encours nettement plus élevé que les autres et ceci en raison des problèmes fonciers qui leur sont propres.

Pour ce qui est de la localisation selon les zones agricoles du département il est important de remarquer que les exploitations des régions les plus riches immobilisent proportionnellement plus de crédits que les unités des régions défavorisées.

(à suivre)

ANNEXE

A – Constitution de l'échantillon

1 – La base de sondage est constituée par l'enquête communautaire de 1967. Il est considéré qu'un certain nombre d'exploitations n'appartiennent pas au champ de notre enquête, qui est défini au paragraphe B de la présente annexe.

2 – Compte tenu du nombre total d'exploitations agricoles d'Ille & Vilaine en 1967 (42 924), le taux de sondage moyen retenu est de 1/120. La distinction «communes rurales» - «communes urbaines» est maintenue, elle se substitue donc à une stratification en 3, 2, 1, 0.

3 – Pour obtenir une bonne représentation géographique, on a conservé la stratification en «Groupes de Régions Agricoles» ou G.R.A..

– PLAN DE SONDAGE –

– aléatoire à trois degrés (les deux premiers degrés étant ceux de l'Enquête Communautaire).

– le tirage est fait de façon systématique après avoir rangé dans chaque strate les communes par S.A.U. totale croissante et dans chaque commune les exploitations appartenant au champ de l'enquête par S.A.U. croissante (DESABIE J. : *Théorie et pratique des sondages*, - Paris, Dunod, 1966).

– COMPARAISON DE L'ECHANTILLON ET DE L'UNIVERS –

1 – Taux de sondage moyen dans la population appartenant au champ de l'enquête : $\frac{328}{37\ 990} = \frac{1}{118,5}$

2 – Voir le tableau 1

B – Champ de l'enquête

Critère de sélection choisi : activité extérieure rémunérée (A.E.R.)

- le temps passé à l'A.E.R. est plus important que celui passé sur l'exploitation : 1
- le temps passé à l'A.E.R. est moins important que celui passé sur l'exploitation : 2
- il n'y a pas d'activité extérieure rémunérée : 0

– TABLEAU DE SELECTION –

Sexe du chef d'exploitation	Activité extérieure rémunérée	A.E.R. du conjoint	Appartenance	
1	1		1	
	0 ou 2		2	
2	1	pas de conjoint	1	
	0 ou 2	pas de conjoint	2	
	1	1	1	1
		0 ou 2	0 ou 2	2
0 ou 2	1	1	1	
	0 ou 2	0 ou 2	2	

N.B. : Il existe des cas litigieux. Les cas suivants ont été considérés comme appartenant au champ :

- 1 – Chef d'exploitation masculin, à A.E.R. de type 1, ouvrier agricole.
- 2 – Ménage dont le chef d'exploitation est féminin sans A.E.R., Conjoint exerçant une A.E.R. de type 1, ouvrier agricole.

TABLEAU n° 1

COMPARAISON DE L'ECHANTILLON ET DE LA POPULATION DES EXPLOITATIONS D'ILLE & VILAINE
(APPARTENANT OU NON AU CHAMP DE L'ENQUETE) SELON DEUX CRITERES CROISES :
AGE DU CHEF D'EXPLOITATION ET SURFACE AGRICOLE UTILISEE (S.A.U.)

S.A.U.	Age	Ensemble			≤ 35 ans			36 < 50			51 < 65			≥ 66 ans		
		(1) A + B	(2) (2A+B)/60	(3) Pop	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
< 1 ha	8 (5 + 3)	780	422	0	-	34	0	-	126	5 (3 + 2)	480	152	3 (2 + 1)	300	110	
1 < 2	21 (19 + 2)	2 400	3 910	1 (1 + 0)	120	234	4 (4 + 0)	480	792	5 (4 + 1)	540	1 702	11 (10 + 1)	1 260	1 182	
2 < 5	50 (47 + 3)	5 820	8 560	1 (1 + 0)	120	444	3 (3 + 0)	360	2 126	34 (31 + 3)	3 900	4 128	12 (12 + 0)	1 440	1 862	
5 < 10	70 (61 + 9)	7 860	8 692	9 (7 + 2)	960	662	23 (20 + 3)	2 580	3 422	30 (28 + 2)	3 480	3 846	8 (6 + 2)	840	762	
10 < 20	113 (107 + 6)	13 200	13 886	18 (18 + 0)	2 160	1 968	49 (44 + 5)	5 580	6 844	35 (34 + 1)	4 140	4 572	11 (11 + 0)	1 320	502	
20 < 50	64 (56 + 8)	7 200	7 274	15 (13 + 2)	1 680	1 390	26 (23 + 3)	2 940	3 870	22 (19 + 3)	2 460	1 868	1 (1 + 0)	120	146	
50 < 100	2 (2 + 0)	240	180	0 (-)	-	44	2 (2 + 0)	240	70	0 (-)	-	58	0 (-)	-	8	
Ensemble	228	37 500	42 924	44	5 040	4 776	107	12 180	17 250	131	15 000	16 326	46	5 280	4 572	
Valeur absolue	(297 + 31)			(40 + 4)			(96 + 11)			(119 + 12)			(42 + 4)			
%	100	100	100	13,4	13,4	11,1	32,6	32,5	40,2	40,0	40,0	38,0	14,0	14,1	10,7	

TABLEAU n° 2

RESULTATS DU TIRAGE

	Taux de sondage		Nombre d'unités tertiaires	Total échantillon extrapolé	Nbre d'exploitations appartenant ou non au champ de l'enquête
	Global	3ème degré			
702	A	$\frac{1}{120}$	$\frac{1}{20}$	24	$60 + 2\ 880 = 2\ 940$
	B	$\frac{1}{60}$	$\frac{1}{10}$	9	$30 + 540 = 570$
<i>TOTAL 702</i>					<i>3 510</i>
					9,24 %
					8,45 %
703	A	$\frac{1}{120}$	$\frac{1}{15}$	56	$80 + 6\ 720 = 6\ 800$
	B	$\frac{1}{60}$	$\frac{1}{10}$	2	$20 + 120 = 150$
<i>TOTAL 703</i>					<i>6 950</i>
					18,29 %
					11,30 %
706	A	$\frac{1}{120}$	$\frac{1}{20}$	101	$60 + 12\ 120 = 12\ 180$
	B	$\frac{1}{80}$	$\frac{1}{10}$	14	$30 + 840 = 870$
<i>TOTAL 706</i>					<i>13 050</i>
					34,35 %
					12,47 %
708	A	$\frac{1}{120}$	$\frac{1}{15}$	73	$80 + 8\ 760 = 8\ 840$
	B	$\frac{1}{60}$	$\frac{1}{10}$	0	$9 + 1 = 10$
<i>TOTAL 708</i>					<i>8 850</i>
					23,30 %
					11,61 %
801	A	$\frac{1}{120}$	$\frac{1}{15}$	43	$80 + 5\ 160 = 5\ 240$
	B	$\frac{1}{60}$	$\frac{1}{10}$	6	$30 + 360 = 390$
<i>TOTAL 801</i>					<i>5 630</i>
					14,82 %
					10,98 %
<i>TOTAL DEPARTEMENT</i>					<i>37 990</i>
			328		42 924
					100 %
					11,40 %

LA CONJONCTURE ECONOMIQUE BRETONNE

2^{ème} semestre 1973 et début 1974

par

Jacques KERGOAT

Chargé de recherches au C.R.E.F.E

CONJONCTURE NATIONALE

Après l'affolement de décembre et janvier, la situation de l'économie française semble satisfaisante. Certes, ce n'est plus l'euphorie du début de l'année 1973, mais déjà après les vacances estivales une tendance à la modération avait été notée dans les trois grandes branches de l'industrie.

Dans les industries produisant des biens de consommation, les contrecoups d'un ralentissement de la demande ont été gravement ressentis au cours du second semestre 1973. En fin d'année, les traditionnels achats de cette époque ont assuré une légère reprise et, contre toute attente, la consommation des ménages s'est maintenue à un niveau élevé et s'est même accélérée en janvier et février malgré les restrictions de crédit et le « tiers provisionnel » de 43%. En cette période d'inflation il s'agit évidemment d'une fuite devant la monnaie au détriment de l'épargne ou tout au moins d'achats de précaution.

Seule l'industrie automobile n'a pas connu ce mouvement de reprise : le renchérissement de l'essence et les limitations de vitesse (récemment révisées) avaient sérieusement affecté la demande en automobiles de grosse cylindrée principalement. Même sur ce marché les dernières statistiques incitent à plus d'optimisme, mais le manque à gagner des derniers mois, la nécessaire restructuration de l'offre (priorité aux petites et moyennes cylindrées) et, sans doute, les difficultés à l'exportation limiteront encore la croissance d'une des branches les plus florissantes jusqu'en octobre 1973.

Dans les industries productrices de biens intermédiaires, la tendance à la modération provenait moins d'une baisse de la demande que des goulots d'étranglement provoqués par l'insuffisance des capacités de production et des difficultés d'approvisionnement en matières premières (pétrochimie, bois, papier...).

Dans les industries produisant des biens d'équipement la situation a été un peu différente : le troisième trimestre 1973 semble avoir été très positif ; par contre les résultats récents sont moins satisfaisants. On annonce même un retournement de la tendance continue à l'extension de l'investissement en 1972-1973. Les restrictions de crédits et des « reports » de décision

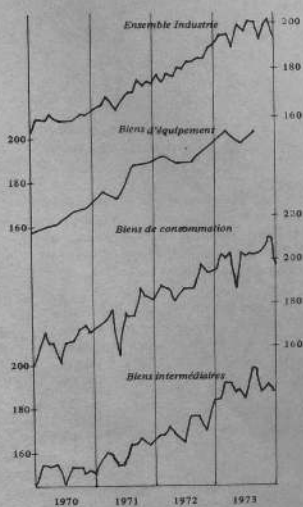
liés à ces restrictions et à l'affolement de la fin de l'année expliquent sans doute ce retournement. D'ailleurs, certaines industries de cette branche «équipements» se trouvent fort bien placées en ce début d'année, il s'agit principalement des entreprises produisant le matériel nécessaire à la construction des centrales nucléaires et de leurs sous-traitants mais aussi de l'industrie électronique qui a peu souffert de la récente crise. Une certaine inquiétude apparaissait en décembre dans les milieux du bâtiment ; actuellement la situation paraît encore incertaine.

Le grand commerce concentré, qui fait l'objet d'une enquête régulière au niveau national, affichait en janvier 1974 un volume de ventes exceptionnellement élevé (il égalait les maxima enregistrés fin 1968 - début 1969).

L'économie française semble donc assurée d'un niveau d'activité moyennement élevé jusqu'à l'été, les dernières prévisions officielles annonçant un taux de croissance de 3,8% pour l'année 1974 paraissent donc pessimistes. Certes notre économie n'est pas à l'abri d'une crise sociale et monétaire comme celle qui affecte la Grande Bretagne et l'Italie. C'est pourquoi, les autorités françaises doivent veiller simultanément à l'équilibre de la Balance des Paiements, du marché de l'emploi et bien sûr au blocage de l'inflation.

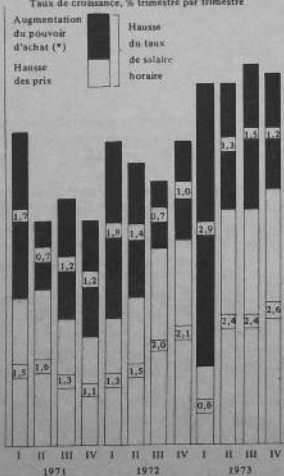
GRAPHIQUE n° 1

FRANCE : PRODUCTION INDUSTRIELLE
Indices base 100 : 1962



GRAPHIQUE n° 2

SALAIRES, PRIX, POUVOIRS D'ACHAT
Taux de croissance, % trimestre par trimestre



(*) Il s'agit de l'augmentation du pouvoir d'achat à durée du travail constante.

LES PRIX ET LES REVENUS

La hausse des prix enregistrée en janvier (+1,7%) est exceptionnellement élevée. Corrigée des effets de l'ajustement du prix des combustibles aux nouveaux cours du pétrole brut, et du rétablissement de la T.V.A. sur les viandes, elle atteint 0,8%, soit un rythme annuel de 10% correspondant à celui enregistré au cours du second semestre 1973. Compte tenu de l'ampleur du phénomène, il nous a paru nécessaire de faire le point sur l'évolution récente et d'en tirer les conclusions pour les mois à venir (tableau 1).

TABLEAU N° 1

L'EVOLUTION DES PRIX
Indice INSEE - Janvier 1974

base 100 en 1970

	Niveau	Evolution (en %) au cours		
		des 6 derniers mois	des 3 derniers mois	du dernier mois
Ensemble	127,4	+ 6,0	+ 3,2	+ 1,7
Alimentation	132,9	+ 6,2	+ 2,4	+ 1,3
dont : - Viandes de boucherie	139,7	+ 4,3	+ 2,4	+ 2,7
- Boissons non alcoolisées	110,1	+ 3,0	+ 1,2	+ 0,8
- Oeufs	165,1	+ 34,1	+ 8,7	+ 0,2
Habillement	125,4	+ 6,4	+ 2,6	+ 1,2
dont : - Accessoires	122,1	+ 5,9	+ 3,4	+ 1,2
- Articles chaussants	135,2	+ 7,7	+ 3,7	+ 1,1
Produits manufacturés	121,7	+ 7,4	+ 5,6	+ 3,1
dont : - Photo, optique, électroacoust.	103,4	+ 2,1	+ 1,1	+ 0,5
- Combustibles, énergie	139,2	+ 23,4	+ 20,3	+ 13,7
- Librairie, papeterie, journaux	139,5	+ 8,7	+ 7,7	+ 0,9
Services	128,8	+ 4,3	+ 2,6	+ 1,0
dont : - Transports publics	124,6	+ 4,8	+ 1,8	+ 0,8
- Hôtels-restaurants	132,8	+ 5,9	+ 2,2	+ 1,1

Le niveau de l'indice des prix en janvier 1974 (base 100 en 1970) illustre l'évolution des prix depuis près de trois ans : une hausse très rapide du prix des produits alimentaires, une hausse moyenne du prix des services et à un degré moindre de l'habillement, une hausse relativement faible du prix des produits manufacturés. Depuis l'été 1973, et plus nettement encore depuis l'automne, cette évolution relative n'est plus la même : les prix des produits manufacturés (+ 7,4% en 6 mois) augmentent plus rapidement que ceux de l'habillement (+ 6,4%), l'alimentation (+ 6,2%) et les services (+ 4,3%). C'est la conséquence du renchérissement du pétrole brut décidé par les producteurs et d'un certain «rattrapage» pour les produits manufacturés, en général.

A l'intérieur de ces grandes catégories, l'évolution est très diversifiée ainsi que le montre le tableau 1 dans lequel nous avons fait figurer les deux variations extrêmes dans chaque catégorie. D'autre part, nous avons retenu deux produits très spécifiques : les viandes de boucherie et les combustibles dont le prix a connu une très forte hausse en janvier (+ 2,7% et + 13,7%) et qui du fait de leur poids respectif dans le budget des ménages contribuent pour 0,1% et 0,8% à la hausse de 1,7% enregistrée ce mois-là.

Le rétablissement de la T.V.A. sur la viande explique l'évolution la plus récente du prix des viandes de boucherie, qui tout au long de l'année 1973 s'était maintenue en-deça de la hausse moyenne. Au cours des mois à venir on peut attendre un retour à ce rythme modéré, à moins que des pénuries à la production (liées à l'épidémie de fièvre aphteuse par exemple) et le relèvement des prix garantis n'occasionnent une nouvelle montée des prix de détail (qui pourrait se produire avec un certain décalage).

Le renchérissement du prix du pétrole est à l'origine des + 13,7 % enregistrés dans le poste «Combustibles-Energie» en janvier. Le réajustement du prix des autres produits énergétiques (électricité, gaz, charbon) récemment décidé par le Gouvernement devrait occasionner un nouveau «bond» pour ce poste dans les prochains mois.

Pour le premier semestre 1974, on peut envisager une hausse des prix supérieure à 6 %. Pour atteindre l'objectif que s'est fixé le Gouvernement pour l'exercice 1974, à savoir une hausse inférieure à 10 %, il faudrait que les divers ajustements précités n'aient pas de suite et que les contrôles de prix s'intensifient dès le printemps.

La hausse du taux de salaire horaire a été très élevée à la fin de l'année 1973 et, malgré le rythme de l'inflation, l'augmentation du pouvoir d'achat à durée de travail constante est restée élevée (graphique 2). Dans les mois prochains, la progression du taux de salaire n'atteindra pas de tels niveaux. D'une part, l'un des objectifs gouvernementaux consiste à ralentir la croissance du pouvoir d'achat (ce qui pose le problème politique de l'acceptation d'une telle mesure qui n'est envisageable que si la limitation atteint simultanément tous les revenus). D'autre part, la baisse du travail dans certaines branches et le ralentissement de l'activité après l'été auront pour conséquence de réduire la progression de l'aisance financière des ménages, très importante en 1973.

LE COMMERCE EXTERIEUR

Après un mois de juillet record où le taux de couverture des exportations par les importations dépassait 110%, les résultats de l'automne étaient moyens (102 % environ) ; mais en novembre et décembre ce taux de couverture dépassait à nouveau 105 % concluant ainsi une année exceptionnelle, sur le plan du commerce extérieur. Déjà, pourtant, la crise du pétrole annonçait de sombres lendemains. Au mois de janvier la balance extérieure de la France présentait un déficit de 500 millions de francs (soit un taux de couverture de 97,2 %), malgré une vive progression des exportations qui passaient, en série désaisonnalisée, de 14,3 en décembre à 17,4 milliards de francs. Il est vrai que le coût accru des fournitures pétrolières et des autres matières premières (bois) faisait passer les importations de 13,6 à 17,9 milliards de francs.

Pour les prochains mois, le déficit risque de s'accroître, en effet le bénéfice attendu du flottement à la baisse du franc (4 %) sera insuffisant pour faire face à la dégradation de l'environnement international ; les pays producteurs bénéficiaires des récentes hausses du prix du pétrole représentent à peine 2 % de nos ventes et la mauvaise situation des économies voisines nos meilleures clientes, tendra à réduire leurs achats de produits français.

Parallèlement, la réévaluation de fait du dollar constatée depuis quelques mois et renforcée par la flottaison du franc aura pour effet de renchérir nos importations et particulièrement celles de pétrole qui sont incompressibles.

En février, le déficit annoncé dépasse 1,5 milliards ce qui correspond à un taux de couverture de 92 %. Et «Entreprise et Progrès» annonce une nette perte de compétitivité internationale par rapport à l'Italie, au Royaume Uni et aux Etats Unis. Par contre, l'Allemagne et le Japon ont encore plus perdu en compétitivité que notre pays. Toutefois, l'élasticité prix des exportations est relativement faible puisque nous constatons une balance extérieure allemande encore très positive, il est vrai que leurs capacités de production disponibles sont très supérieures aux nôtres.

LA DEMANDE INTERIEURE

Pour assurer son expansion, l'économie française doit donc compter sur le développement de la demande interne. La consommation des ménages, encore forte, pourrait se ralentir si des problèmes d'emploi se manifestaient. D'ailleurs, de récentes enquêtes annoncent déjà une limitation volontaire de la consommation des ménages et une baisse de la demande des commerces de gros. L'investissement privé donne des signes d'essoufflement du fait des restrictions de crédit principalement. Par contre, comme en 1973, les rentrées fiscales seront plus importantes qu'initialement prévu en cette année d'inflation. Elles constitueront, sous forme d'investissements publics ou de redistribution aux agents de l'Etat, un instrument précieux de la politique économique du Gouvernement soit pour juguler l'inflation, soit pour relancer tel ou tel secteur.

CONJONCTURE REGIONALE

L'évolution récente très changeante nous a incité à présenter une chronique de conjoncture régionale quelque peu différente des précédentes. Les statistiques dont nous disposons couvrent le second semestre 1973 et, pour l'emploi, les mois de janvier et février. Or, les événements qui ont marqué la fin de l'année et l'orientation nouvelle de l'activité qui a suivi, ont profondément modifié la situation économique dans la région comme au plan national. C'est pourquoi tout en faisant référence aux statistiques régionales nous avons le plus possible insisté sur la situation récente en «régionalisant» les statistiques nationales plus récentes et en contactant différents agents économiques sur le «terrain».

Après avoir analysé l'activité économique au cours du second semestre 1973 et son orientation au début 1974, nous analyserons les différents indicateurs économiques et financiers qui confirmeront ces tendances. Enfin nous étudierons leurs conséquences sur le marché de l'emploi.

L'activité Economique

Les dernières enquêtes de conjoncture de l'I.N.S.E.E. et de la Banque de France datent de novembre et décembre, elles nous renseignent donc sur la situation des entreprises industrielles et commerciales de la région *avant et au début de la crise*. Nous pourrions donc, sur la base de ces résultats, analyser l'évolution de l'activité économique régionale au cours du second semestre 1973. Par contre pour illustrer la situation récente et l'avenir immédiat, nous ferons appel aux informations que nous avons pu obtenir de différentes sources.

L'INDUSTRIE

De juin à octobre 1973, le rythme de la production s'est maintenu à un niveau satisfaisant, en-dessous des maxima enregistrés lors des précédentes enquêtes toutefois. Cette tendance au ralentissement était particulièrement marquée dans les industries produisant des biens de consommation où la légère reprise du premier semestre ne s'était pas confirmée. Mais comme nous l'avons observé au niveau national, on peut penser que cette tendance de la production qui correspondait à une nouvelle orientation de la demande, nettement moins active que précédemment, s'est renversée, d'ailleurs dès le mois de décembre les carnets de commandes étaient bien garnis (enquête Banque de France) et la consommation des ménages a été très forte en janvier et février.

Sans atteindre un niveau exceptionnel, le niveau de l'activité dans l'industrie doit donc être supérieur à la normale, confirmant ainsi les prévisions relativement optimistes des chefs d'entreprises lors de l'enquête de novembre. Parallèlement, la durée moyenne du travail a diminué, dans les grandes entreprises principalement, et le rythme d'embauche s'est ralenti (ceci est confirmé par l'évolution des offres d'emploi).

Toutefois certaines branches ont été affectées par des difficultés d'approvisionnement en matières premières ou des difficultés de trésorerie liées aux restrictions de crédit et à l'inflation galopante qui alourdit les coûts.

Ainsi en été la production des *aliments pour le bétail* était sérieusement touchée par des difficultés d'approvisionnement en soja ; mais en décembre et malgré le renchérissement des matières premières, le niveau de l'activité était satisfaisant et devait le rester dans les mois suivants.

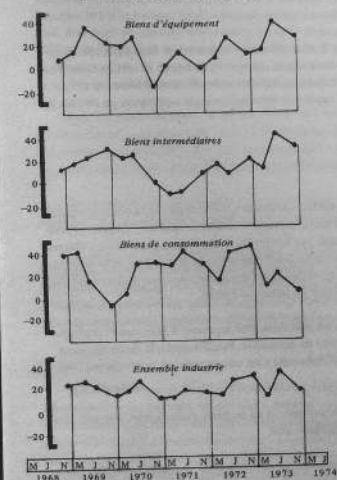
Dans l'industrie de la chaussure, par contre, la situation tendait à se détériorer, l'insuffisance de débouchés pour les articles féminins et plus généralement pour les articles de luxe occasionnait une forte réduction de la durée du travail (la durée hebdomadaire étant inférieure à 40 heures dans la plupart des entreprises). Après une bonne saison printemps-été, l'activité dans la confection a quelque peu décliné à l'automne mais en fin d'année la situation redevenait satisfaisante sauf pour les entreprises produisant des imperméables et des vêtements de travail pour lesquels la demande, irrégulière, était jugée inférieure à la normale.

LE BATIMENT

Comme nous pouvons l'observer par ailleurs, le niveau de l'activité dans le bâtiment tend à se réduire ce qui correspond à une baisse relative de la demande (qui pourrait reprendre rapidement car la « pierre » constitue un des investissements-refuges les plus appréciés en période de crise). Dès le printemps, l'activité s'est ralentie dans le gros oeuvre et les prévisions émises en octobre pour les six mois à venir étaient très pessimistes, sauf pour les entreprises moyennes (de 20 à 50 salariés). Cette tendance semblait plus marquée dans le Finistère et le Morbihan que dans les deux autres départements. Les difficultés liées aux grèves dans les cimenteries n'ont pas accentué cette tendance, il semble d'ailleurs que les conséquences de ces grèves n'ont pas été gravement ressenties dans notre région.

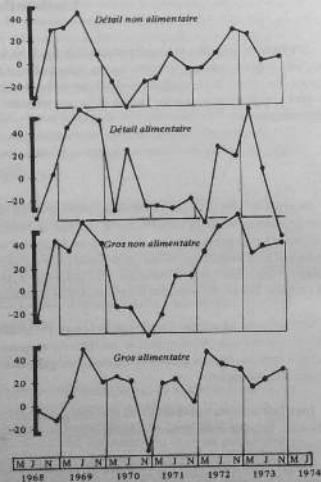
GRAPHIQUE n° 3

OPINION DES CHEFS D'ENTREPRISES INDUSTRIELLES
EVOLUTION DE LA PRODUCTION



GRAPHIQUE n° 4

OPINIONS DES COMMERCANTS
EVOLUTION DES VENTES



Dans le second oeuvre les résultats enregistrés en été et à l'automne sont très positifs ; mais les prévisions d'octobre laissaient envisager un ralentissement de l'activité en début d'année surtout dans les petites entreprises. Il est étonnant de remarquer que c'est en Ille et Vilaine que les prévisions sont, et de loin, les plus pessimistes alors que, nous l'avons vu, les charges de travail du gros oeuvre restent relativement importantes dans ce département.

LE COMMERCE

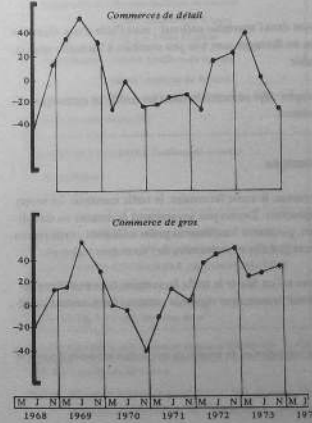
Après le léger ralentissement enregistré lors de l'enquête de mars 1973, le volume des ventes a repris une progression rapide dans le commerce de gros alimentaire et non alimentaire. En fin d'année pourtant un retour à la normale était enregistré dans divers types de commerce de gros affectés par les irrégularités de leur approvisionnement : matériaux de construction, bois, viandes et bonnetterie.

Par contre, dans le commerce de détail l'évolution est beaucoup plus nuancée. Après le boom de la fin de l'année 1972 et du début 1973, les détaillants annonçaient un retour à la normale dès l'enquête de juillet.

Dans le commerce de détail non alimentaire le niveau de l'activité s'est maintenu autour de la normale ; mais dans le commerce de détail alimentaire, c'est l'insatisfaction totale : 66 % de ces détaillants estimaient leur activité inférieure à la normale. Ces résultats ne correspondent pas à ceux enregistrés par l'enquête nationale qui font état d'une consommation alimentaire, donc d'une activité des commerces alimentaires de détail, très au-dessus de la moyenne. Cette opposition entre tendance régionale et tendance nationale peut s'expliquer par la différence de champ des enquêtes : en effet l'enquête régionale ignore en particulier les hypermarchés et les grands magasins ; elle ne peut donc appréhender une bonne conjoncture qui existerait dans le commerce concentré, comme au niveau national.

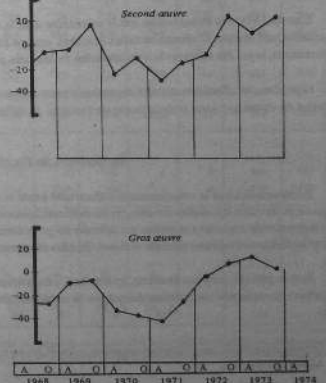
GRAPHIQUE n° 5

OPINIONS DES COMMERCANTS
EVOLUTION DES VENTES



GRAPHIQUE n° 6

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISES DU BATIMENT
EVOLUTION DE NIVEAU D'ACTIVITE



L'enquête Banque de France fait état d'une reprise quasi générale au moment des fêtes de fin d'année ; mais le mois de janvier et les suivants étaient attendus avec pessimisme chez les commerçants ne vendant pas de produits refuges (cuirs, fourrures, bijoux, draps...) et particulièrement dans le commerce de l'automobile (neuf et occasion). Les récentes observations ont démenti ces perspectives mais les bénéficiaires de la forte consommation des ménages en ce début d'année semblent être principalement les grandes surfaces et les commerces non alimentaires.

LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE DE L'ÉNERGIE

Tout comme au niveau national, les entreprises «victimes de la crise» appartiennent à deux catégories bien distinctes : d'une part, les entreprises en pleine expansion dont la crise a bloqué soit la demande, soit l'approvisionnement («embargo» ou renchérissement) et d'autre part les entreprises marginales dont l'assise financière n'est pas suffisante pour résister aux restrictions de crédit et aux ajustements de prix et de coût nécessaires en période d'inflation.

Dans la première catégorie, on peut placer :

- l'industrie automobile (Citroën à Rennes et ses sous-traitants de Fougères et Redon principalement) où les réductions d'horaires sont notables ; mais il faut signaler, qu'à terme, il n'est pas prévu de licenciement.
- les producteurs d'emballages dont les difficultés d'approvisionnement en matières plastiques ont occasionné la fermeture de plusieurs établissements et, par là, affecté les utilisateurs d'emballage (dont les conserveries).
- l'ameublement où la hausse des coûts est aggravée par les difficultés d'approvisionnement en certaines espèces tropicales ou nordiques.
- la fonderie et les utilisateurs de gaz comme source d'énergie...

Dans la seconde catégorie, on trouve surtout les petites entreprises du bâtiment dont la gestion n'est pas saine, car toujours calculée au plus juste, et les récentes hausses de prix de revient conjuguées à des restrictions de crédit ont obligé ces entreprises à déposer leur bilan (*). Il en est de même pour d'autres branches dont l'habillement et la chaussure où la demande de certains types de produits régresse de façon irréversible et plus rapidement encore en période de crise. Cette chute de la demande conjuguée aux difficultés financières précitées conduit à la fermeture de ces entreprises.

L'année 1974 sera moins bonne que la précédente dans la région comme dans l'ensemble national ; mais l'idée d'une récession est actuellement écartée. D'ailleurs certaines branches, comme l'électronique en Bretagne sont très peu sensibles à l'actuelle crise et, à court terme, le jeu des relations interindustrielles ne leur sera pas défavorable.

Cependant, le ralentissement de l'expansion posera des problèmes d'emploi déjà perceptibles dans les dernières statistiques du ministère du travail que nous analyserons après l'analyse de différents indicateurs.

Indicateurs de l'activité économique

Traditionnellement la consommation d'électricité haute et moyenne tension, le trafic ferroviaire, le trafic maritime, les ventes de gas-oil et les effets escomptés constituent les meilleurs indicateurs de conjoncture. Depuis peu apparaissent également les statistiques régionales du commerce extérieur qui, comme les précédents indicateurs, paraissent insuffisantes prises isolément ; mais regroupées et traduites en évolution annuelle (tableau 2), elles illustrent les tendances globales et sectorielles de l'économie régionale.

Pour la période que nous étudions, les résultats, relativement homogènes si l'on écarte le trafic ferroviaire, font état d'une accélération ou, au moins, du maintien du rythme de croissance élevé de l'activité économique régionale constaté les semestres précédents.

(*) Certains entrepreneurs auraient récemment encore présenté des devis sans clause d'indexation ou de révision de prix malgré la montée des prix et les délais de livraisons.

TABLEAU N° 2

INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Variation (%) par rapport à l'année précédente					Volums ou valeurs	
	3e trim. 1972	4e trim. 1972	1er trim. 1973	2e trim. 1973	3e trim. 1973	3e trim. 1973	4e trim. 1973
CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ HAUTE ET MOYENNE TENSION (millions de kwh)							
Région	+12	+14	+11	+13	+12	+14	413 507
Côtes du Nord	+13	+16	+11	+23	+16	+19	68 80
Finistère	+11	+13	+11	+13	+13	+12	136 158
Ile et Vilaine	+8	+10	+8	+10	+11	+13	116 148
Morbihan	+15	+19	+12	+19	+9	+14	93 121
Energie	+14	+19	+6	+11	+7	+10	28 31
Extraction et métallurgie	0	+8	-5	-3	-15	+14	6 8
Transf. des métaux, Indust. mécan. et électriques	+7	+11	+7	+11	+20	+14	91 116
Bâtiment et Travaux Publics	+1	+4	+1	+7	+24	+14	26 31
Industrie chimique	+24	+26	+14	+18	+11	+8	27 37
Industries agricoles et alimentaires	+11	+11	+19	+10	-14	+5	86 103
Industries textiles, Bois et papiers	+10	+14	+11	+27	+33	+15	46 60
Transports et communications	+17	+17	+12	+22	+27	+30	15 21
Commerce et prestation de service	+17	+21	+18	+18	+6	+8	44 49
Administration et service public	+18	+18	+7	+27	+63	+34	44 51
COMMERCE EXTÉRIEUR							
Importations : Volume (milliers de tonnes)	+32	+40	+23	+38	+26	+22	610 616
Valeur (millions de francs)	+19	+23	+26	+20	+68	+25	623 594
Prix à la tonne (francs)	760	940	830	830	1200	960	1700 960
Exportations : volume (milliers de tonnes)	+6	-4	+9	0	+9	+14	184 283
valeur (millions de francs)	+30	+25	+15	+22	+22	+16	638 772
Prix à la tonne (francs)	3080	2680	2410	2940	3460	2730	3460 2730
Taux de couverture (%)	141	140	139	164	102	133	102 133
TRAFIC FERROVIAIRE (milliers de tonnes)							
Expéditions	+3	+3	+2	+12	-1	+3	438 597
Arrivages	-7	+4	+13	+14	+2	-4	979 1000
TRAFIC MARITIME (milliers de tonnes)							
	+21	+23	+27	+62	+25		1920
EFFETS ADMIS EN CHAMBRE DE COMPENSATION (10 millions de francs)							
	+16	+17	+18	+18	+21	+22	1442 1532
VENTES DE GAS OIL (milliers de m³)							
	+4	+8	+12	(+8)	(+11)		142

(*) Pour les indicateurs «Consommation d'électricité» et «Ventes de gas-oil», le trimestre est décalé d'un mois ainsi les résultats du 3ème trimestre regroupent les observations de juin, juillet et août ceux du 4ème trimestre celles de septembre, octobre et novembre, car nous ne disposons pas encore des données de décembre.

Source : Direction Régionale de l'E.D.F.-G.D.F. (Nantes), Direction régionale des Douanes, Direction Régionale de la S.N.C.F. (arrondissement de Rennes), Service régional de l'Équipement, Banque de France, Comité Professionnel du Pétrole.

LA CONSOMMATION D'ELECTRICITE

Depuis six ans la consommation régionale d'électricité haute et moyenne tension progresse au rythme moyen de 13 à 14 % l'an. Les résultats du second semestre 1973 (+ 13%) sont donc moyens en longue période mais, en l'absence d'installations importantes de nouvelles activités, la progression enregistrée, supérieure à celle du premier semestre, constitue un indice de haute activité.

La progression est restée vive dans les Côtes du Nord mais le retard en valeur absolue reste important dans ce département, elle s'est maintenue à un niveau moyen dans le Finistère. En Ile-et-Vilaine, une accélération, particulièrement nette à l'automne, a été constatée sur l'ensemble de période. Par contre dans le Morbihan la consommation d'électricité a marqué le pas, pendant les mois d'été principalement.

La part croissante du secteur tertiaire est la caractéristique importante de l'analyse sectorielle. La consommation dans les commerces et les services a quelque peu stagné ; mais l'Administration et les services publics d'une part et les transports et communications d'autre part ont largement compensé cette relative stagnation.

Les mauvais résultats du groupe «Industries Agricoles et Alimentaires» traduisent les difficultés des producteurs d'aliment du bétail en été et au début de l'automne (crise du soja). Les résultats inhabituellement faibles dans les industries chimiques et la branche «énergie» proviennent de notre méthode d'analyse : pendant la période correspondante de l'année 1972 la progression de la consommation d'énergie électrique avait été particulièrement forte, de ce fait l'accroissement calculé pour 1973 se trouve minimisé. C'est l'inverse qui se produit pour le bâtiment et les travaux publics.

Dans les autres industries les résultats enregistrés au second semestre (de juin à novembre) sont au-dessus des moyennes habituelles confirmant les résultats des enquêtes précédemment étudiées.

LE COMMERCE EXTERIEUR

Dans le contexte international inflationniste, le prix de la tonne à l'exportation et, surtout, à l'importation tend à monter rapidement. Au quatrième trimestre, cette hausse a été modérée, par contre au troisième trimestre le prix de la tonne importée a atteint 1200 F (contre 760 F l'année passée à la même époque) (*). Une analyse par produits montre le poids important du bois, des textiles et surtout des produits agro-alimentaires (dont 80 % sont des aliments du bétail) dans cette hausse du prix de la tonne importée. L'analyse par pays d'origine confirme que les principaux bénéficiaires sont l'Allemagne et surtout les U.S.A.

En tonnage l'évolution du commerce extérieur de la Bretagne s'est caractérisée par une reprise des exportations et un léger ralentissement des importations. Mais l'évolution relative des prix a été telle que le taux de couverture des exportations par les importations était à peine supérieur à 100 au troisième trimestre. Au quatrième trimestre il était encore inférieur à celui enregistré l'année précédente mais de très peu. A l'avenir, le renchérissement continu des importations et la mauvaise conjoncture dans l'industrie automobile - qui, en valeur, constitue le poste le plus important des exportations régionales - pourraient occasionner un déficit de la Balance Extérieure de la Bretagne, ce qui ne s'est pas produit depuis plusieurs années.

LES AUTRES INDICATEURS

L'analyse de l'évolution du trafic ferroviaire est peu aisée du fait des fluctuations rapides qui le caractérisent au niveau départemental... Relativement faible à la fin de l'année 1972, la progression du trafic s'est accélérée au début 1973 pour se stabiliser à un faible niveau après juin. L'analyse interdépartementale traduit de grandes disparités mais ces dernières sont irrégulières. Les tendances moyennes se résument ainsi : progression rapide du trafic dans le Finistère (arrivages principalement) et dans le Morbihan, progression moyenne dans les Côtes-du-Nord, stabilité en Ile-et-Vilaine. Dans les prochains mois le trafic ferroviaire gagnera en compétitivité à la suite des hausses de prix du carburant, on peut donc s'attendre à une certaine progression de ce trafic.

(*). Nous comparons les résultats d'une année à l'autre et non d'un trimestre à l'autre car les fluctuations saisonnières sont très importantes et la composition des importations et des exportations est très changeante selon l'époque de l'année surtout dans notre région agricole.

Les statistiques de ventes de gas oil ont été perturbées par la substitution du gas oil au fuel domestique dans l'approvisionnement des pêcheurs finistériens au 1er mars 1973. C'est pourquoi nous avons analysé l'évolution de ces ventes dans les trois autres départements. La reprise amorcée à l'automne 1972 après un été médiocre, s'est poursuivie en hiver et au printemps (+ 20 %) mais dès le mois de juin la progression des ventes retrouvait un rythme modéré (+ 9 %). La hausse générale des produits pétroliers pourrait occasionner une baisse sensible de ces ventes dans les prochains mois.

Le montant des effets admis en chambre de compensation continue de progresser rapidement. La légère accélération constatée au second semestre provient sans doute plus de l'inflation que du développement du volume des opérations bancaires.

Confirmant les précédentes notes de conjoncture et les articles consacrés au développement de la façade atlantique, le volume du trafic maritime de la région progresse rapidement. La petite taille des ports de la région permet évidemment des taux de croissance élevés néanmoins le taux de croissance du trafic portuaire national étant de l'ordre de 7 %, et celui enregistré pour l'ensemble régional dépassant 60 % entre mars et septembre, il s'agit de résultats très encourageants. Les ports du Finistère, et Brest principalement, avaient été les bénéficiaires de cette croissance en 1972 ; au début de l'année 1973 ce fut St Malo. La fin de l'année aura été particulièrement bénéfique aux ports du Morbihan et de Lorient particulièrement. A court terme, un léger ralentissement de cette tendance est à attendre compte tenu de l'évolution du commerce extérieur.

L'emploi

Dès le début du second semestre le marché de l'emploi s'est caractérisé par un léger ralentissement dans le dépôt des offres d'emploi à l'Agence Nationale pour l'Emploi alors que, parallèlement, la structure par sexe, âge et qualification des demandeurs continuait à évoluer selon la tendance observée depuis quelques années tant au niveau régional qu'au niveau national. Au cours des derniers mois ces tendances se sont accélérées.

LES OFFRES D'EMPLOI

Le niveau des offres d'emploi enregistrées et, parallèlement celui des offres d'emploi non satisfaites, s'est maintenu à un niveau élevé jusqu'en octobre ; mais, déjà le rythme des dépôts était inférieur à celui enregistré depuis l'automne 1972. L'analyse par branche indique une relative homogénéité de ce mouvement : toutes les branches sauf l'électricité et l'électronique se trouvaient en retrait par rapport aux résultats du premier semestre.

En novembre et décembre, par contre, le recul des offres d'emplois est très net puisque dans toutes les branches le niveau est même inférieur à celui enregistré l'année précédente. Le bâtiment et la transformation des métaux sont les deux branches les plus touchées. En janvier, une légère reprise apparaît dans chaque branche, mais le niveau des offres non satisfaites, c'est-à-dire disponibles, est encore inférieur à celui observé l'année précédente. Ceci provient en partie de l'importance des placements effectués en janvier. Des améliorations sensibles sont enregistrées dans le tertiaire, les métiers de la manutention, du stockage et de l'électricité.

Cette évolution des offres d'emploi correspondait à la fin de l'été à un ralentissement des besoins en main d'oeuvre des entreprises dont les nouveaux investissements importants faits en 1972 et début 1973, en devenant efficaces ont permis d'améliorer la productivité ; leurs effectifs ont donc augmenté moins que leur production. Puis, en fin d'année, le climat de crise a incité les chefs d'entreprises à la prudence et même à l'arrêt de l'embauche.

LES DEMANDES D'EMPLOI

Comme chaque année, la «rentée» (septembre-octobre) a été marquée par un afflux de femmes et de jeunes. Il semble que cette année une grande partie des jeunes se soient inscrits plus tôt que les années précédentes, c'est-à-dire dès leur sortie de l'appareil de formation (juillet). Toutefois, le nombre des demandes enregistrées en octobre était supérieur de 1854 unités à celui d'octobre 1972. En novembre ces demandes nouvelles étaient encore supérieures à celles de l'année passée (-800). En janvier également

TABLEAU N° 3

EVOLUTION DES DEMANDES D'EMPLOI NON SATISFAITES (D.E.N.S.)
% au 31 décembre de chaque année

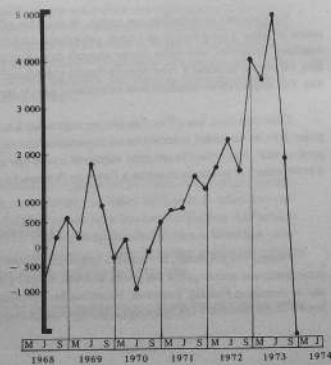
	1962	1969	1970	1971	1972	1973
Femmes	42	44	43	45	53	56
Hommes	58	56	57	55	47	44
Femmes - de 25 ans	40	44	50	53	54	56
+ de 25 ans	60	56	50	47	46	44
Hommes - de 25 ans	19	20	26	30	32	35
+ de 25 ans	81	80	74	70	68	65
Femmes - Manœuvres, O.S.	82	79	74	71	63	61
O.Q., Cadres	18	21	26	29	37	39
Hommes - Manœuvres, O.S.	75	77	69	68	62	56
O.Q., Cadres	25	23	31	32	38	44
Femmes - Tertiaire	66	67	71	74	75	77
Industrie	29	27	24	23	22	21
Agriculture	5	6	5	3	3	2
Hommes - Tertiaire	18	20	20	25	28	30
Industrie	62	59	67	63	59	58
Agriculture	20	21	13	12	13	12

* Catégorie I

Source : Ministère du Travail

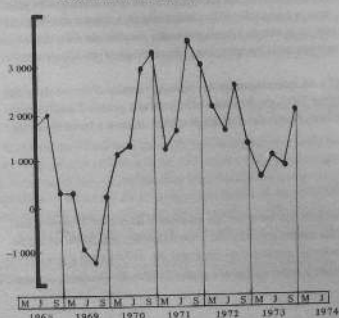
GRAPHIQUE N° 8

OFFRES D'EMPLOI NON SATISFAITES
Accroissement annuel en valeur absolue



GRAPHIQUE N° 7

DEMANDES D'EMPLOI NON SATISFAITES
Accroissement annuel en valeur absolue



(+ 1000) après un résultat étonnant en décembre (- 160).

Une analyse de l'évolution structurelle des demandes d'emploi (tableau 3) montre la difficulté d'analyser la conjoncture à partir des demandes d'emploi non satisfaites. En effet, l'augmentation du nombre des demandes émanant des femmes et des jeunes constitue plus un indice de déséquilibre structurel du marché de l'emploi qu'un indice de déséquilibre conjoncturel ; mais l'accélération de cette tendance en octobre et surtout les mois suivants, conjuguée à une moindre diminution des demandes émanant des hommes de plus de 25 ans est la preuve de tensions sur le marché du travail.

Le nombre des demandes non satisfaites qui avoisinait 21 000 unités en janvier 1973 a dépassé 23 000 en janvier 1974. Si l'actuelle prudence des chefs d'entreprises dans l'embauche se poursuit et si les entreprises touchées par la crise réduisent leur effectif salarié, ce nombre devrait augmenter rapidement sur les mois prochains de même que le nombre des chômeurs accourus qui a diminué tout au long de l'année 1973.

SITUATION RECENTE

Le mois de février a été marqué par une nouvelle amélioration du marché de l'emploi mais elle n'a pas été aussi franche que l'on pouvait l'espérer après la reprise de janvier.

Les points noirs sont restés l'automobile (réduction de la durée du travail) et la chaussure (le chômage partiel atteint un millier d'actifs). Dans les industries agricoles et alimentaires, l'embauche a été pratiquement nulle.

Si l'on excepte l'Ille-et-Vilaine (fermeture des établissements Noé et difficultés dans d'autres entreprises) la reprise amorcée en janvier dans la confection s'est confirmée. L'embauche sera même accélérée en mars-avril par des extensions dans le Morbihan.

L'embauche se poursuit à un rythme élevé dans l'électronique surtout dans les Côtes du Nord ; les prochaines implantations en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan accentueront encore cette tendance.

Dans les grandes entreprises du bâtiment, la situation normale a permis une embauche moyenne. Par contre les petites entreprises restent prudentes. Enfin, dans la métallurgie, la situation est restée calme, les chantiers navals ayant une charge de travail suffisante. Toutefois la fermeture de l'atelier «chauffe-eau» à l'usine Chaffoteaux et Maury de St Brieuc provoquera des difficultés dans cette région.

Au cours du mois de mars, il semble que la situation se soit maintenue. Il n'y a ni amélioration ni détérioration du marché de l'emploi pour l'ensemble de la région.

THE STATE OF TEXAS, COUNTY OF DALLAS, ss. I, the undersigned, Clerk of the County, do hereby certify that the within and foregoing is a true and correct copy of the original as the same appears in the records of the County of Dallas, Texas, this 15th day of August, 1918.

CLERK OF COUNTY

IN WITNESS WHEREOF, I have hereunto set my hand and the seal of said County at Dallas, Texas, this 15th day of August, 1918.

CLERK OF COUNTY

THE STATE OF TEXAS, COUNTY OF DALLAS, ss. I, the undersigned, Clerk of the County, do hereby certify that the within and foregoing is a true and correct copy of the original as the same appears in the records of the County of Dallas, Texas, this 15th day of August, 1918.

CLERK OF COUNTY

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
15, quai Anatole-France - 75700 PARIS

C.C.P. Paris 9061-11

Tél. : 555-26-70

SERVICES DE DOCUMENTATION
ET DE CARTOGRAPHIE GEOGRAPHIQUES

MEMOIRES ET DOCUMENTS

RECHERCHE SUR LA GRÈCE RURALE

*Publiés sous la direction de
Jean DRESCH*

Année 1972. - Nouvelle Série

Sur une terre aux traditions culturelles millénaires, où la trilogie du blé, de la vigne et de l'olivier semble la parure immuable d'une nature ingrate, vit une paysannerie nombreuse et besogneuse.

Ce monde rural est travaillé par des mutations internes et des forces de désintégration : séductions d'Athènes, appel des usines allemandes contradictions entre les exigences techniques et économiques de l'agriculture spéculative et l'archaïsme des structures agraires.

Ce sont ces mutations que s'efforcent de saisir sous des angles différents les études rassemblées dans le présent volume.

Par la diversité des échelles et des points de vue, le volume intéresse autant le géographe que l'historien, le sociologue que l'économiste.

*Ouvrages au Format 21 x 27, comprenant 140 pages
30 figures in-texte dont 1 en double page
8 pages de planches photographiques hors-texte, broché*

Prix : 47 F